

<p>لقاء تواصلتي للأخ الكاتب الأول للإتحاد الاشتراكي الاستاذ ادريس لشكر</p>	<p>المؤتمر الإقليمي الفينطرة</p> <p>برئاسة الاستاذ ادريس لشكر الكاتب الأول للإتحاد الاشتراكي للقطر المغربية</p>	<p>المؤتمر الإقليمي الثلث</p> <p>برئاسة الاستاذ ادريس لشكر الكاتب الأول للإتحاد الاشتراكي للقطر المغربية</p>
<p>* عمدة المحامية والحقوق الاجتماعية: رافعة للتمهة بسوق الأربعاء الغرب *</p> <p>يوم الخميس 17 يونيو على الساعة 11 صباحاً بمركز شباب الأربعاء الغرب</p>	<p>تحت شعار: " من أجل عدالة مجالية وتنمية مستدامة لإقليم الفينطرة "</p> <p>يوم الخميس 17 يونيو على الساعة الرابعة مساءً بمركز شباب الأربعاء الغرب</p>	<p>تحت شعار: " نحو التغيير المسؤول : التزام، تحبير، تنمية عادلة "</p> <p>يوم الخميس 17 يونيو على الساعة العاشرة مساءً بمركز شباب الأربعاء الغرب</p>

Rencontre à Souk Larbaa El Gharb et Congrès provinciaux à Kénitra et Ouezzane présidés par Driss Lachguar

Une rencontre avec le Premier secrétaire, Driss Lachguar, est programmée ce jeudi à partir de 11 heures à la Maison des jeunes de Souk Larbaa El Gharb. Le thème qui sera débattu portera sur « L'équité spatiale et les droits sociaux : Levier pour le développement à Souk Larbaa El Gharb ».

Jeudi toujours, le Premier secrétaire présidera deux Congrès provinciaux USFP/Kénitra et USFP/Ouezzane. Le premier, placé sous le thème « Pour une équité spatiale et un développement durable de la province de Kénitra », est prévu à 16 heures à la salle Ma Chaa Allah à Kénitra, tandis que le second, dont les travaux débiteront à 19 heures, aura pour cadre le Complexe culturel de Ouezzane.

Le thème choisi est « Pour un changement responsable : Engagement, gestion et développement équitable ».

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10560

Mercredi 16 Juillet 2025

Ce bon vent qui souffle du Sahara marocain

Le Royaume en négociations avancées avec trois mastodontes émiratis pour des mégaprojets éoliens



Page 3

Session du Conseil national

Conformément au statut et au règlement du parti, le Conseil national de l'USFP tiendra une session le samedi 26 juillet à partir de 12 heures au siège central du parti, sis boulevard El Arar, quartier Riad à Rabat.

L'ordre du jour de cette session comporte la présentation du rapport du Bureau politique, ainsi que l'examen et l'adoption des projets et des résolutions.

Conflits générationnels ou absence de récits identitaires partagés
Quand la mémoire devient dialogue,
la transmission devient féconde

Par Abderrazak Hamzaoui

Page 14



Mondial des clubs

Hakimi et Bounou dans l'équipe type du tournoi

Page 23



حَاجِنَا بِجَلَالَةِ الْمَلِكِ مُحَمَّدِ بْنِ عَبْدِ الرَّحْمَنِ بِصِرِّهِ وَاللَّهِ

SM le Roi adresse un message de condoléances au Président du Nigeria suite au décès de l'ancien président Muhammadu Buhari

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion au Président de la République fédérale du Nigeria, M. Bola Ahmed Tinubu, suite au décès de l'ancien président Muhammadu Buhari.

Dans ce message, SM le Roi dit avoir appris avec une grande émotion et une profonde affliction la nouvelle du décès de l'ancien président Muhammadu Buhari, implorant le Très Haut de l'entourer de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis.

En cette douloureuse circonstance, le Souverain adresse Ses sincères condoléances et ses sentiments de compassion au président nigérian, à la famille du défunt ainsi qu'au peuple

nigérian frère, qui a perdu avec la disparition de feu Buhari, l'un de ses fils dévoués qui a consacré sa vie et œuvré avec abnégation au service des intérêts supérieurs de son pays, contribuant ainsi à son développement, à son progrès et à sa prospérité, priant le Tout Puissant d'accorder au Président Tinubu patience et réconfort.

"Tout en partageant votre peine suite à cette perte cruelle, Je Me remémore avec considération les réunions de travail avec le défunt président, qui ont abouti au lancement de projets de développement communs et prometteurs ayant jeté les bases d'une nouvelle étape dans les relations d'amitié et de coopération étroites entre les deux pays frères", écrit SM le Roi dans ce message.

Nasser Bourita : *Le partenariat euro-méditerranéen doit devenir une véritable alliance stratégique*

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a appelé, lundi à Bruxelles, à une relance ambitieuse du partenariat euro-méditerranéen, mettant l'accent sur la nécessité de transformer ce partenariat en une véritable alliance stratégique, plutôt qu'une simple plate-forme de voisinage géographique.

"Le vrai voisinage est celui que

l'on façonne ensemble, autour d'une vision et des valeurs partagées", a dit M. Bourita dans une allocution lors de la 5ème Réunion ministérielle Union européenne (UE)-Voisinage Sud, soulignant que la Méditerranée ne doit pas être réduite à un espace de contiguïté, mais devenir un espace de co-construction.

Le ministre a, ainsi, salué l'élaboration en cours du "Pacte pour la Méditerranée", une nouvelle approche destinée à renforcer la coo-



Entretiens bilatéraux

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a tenu, lundi à Bruxelles, une série d'entretiens bilatéraux en marge de sa participation à la 5ème Réunion ministérielle Union européenne (UE)-Voisinage Sud.

Le ministre, accompagné notamment de l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'UE, Ahmed Reda Chami, s'est entretenu avec la commissaire européenne pour la Méditerranée, Dubravka Šuica, des moyens de renforcer le partenariat entre le Maroc et l'UE.

Cet entretien a été axé sur l'engagement du Royaume dans le futur Pacte pour la Méditerranée, destiné à donner un nouvel élan au partenariat entre les deux rives de la Méditerranée, dans le cadre de la politique de voisinage de l'UE.

M. Bourita a également eu des entretiens avec la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas. Les deux responsables ont échangé sur le partenariat stratégique entre le Maroc et l'Union, ainsi que sur différentes questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Par la suite, M. Bourita a eu des échanges avec le ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albares, avec lequel il a passé en revue les liens de coopération bilatérale et examiné les moyens à même de les développer davantage, dans le cadre du dialogue et de la concertation constants entre les deux pays.

Par ailleurs, M. Bourita a eu, en marge de cette réunion ministérielle, des échanges avec plusieurs de ses homologues, dont les ministres des Affaires étrangères de Jordanie, d'Égypte et de Slovénie, notamment.

La 5ème Réunion ministérielle UE-Voisinage Sud vise à échanger les points de vue sur le futur Pacte pour la Méditerranée, qui doit être présenté à l'automne prochain, à l'occasion du 30ème anniversaire de la Déclaration de Barcelone.

opération entre l'UE et les pays du Sud de la Méditerranée. "Ce Pacte représente une chance unique de passer d'une logique de contiguïté à une logique d'alliance", a-t-il affirmé, appelant à concrétiser les promesses du partenariat euro-méditerranéen.

"Pourquoi l'Euromed reste-t-il un acteur périphérique dans son propre espace? Pourquoi les défis communs – sécurité, mobilité, crises – ne sont-ils pas suffisamment abordés ensemble?", s'est interrogé M. Bourita. Ces questions révèlent, selon lui, le besoin d'une vision stratégique, qu'il est temps de définir.

Le ministre a structuré son intervention autour de la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour qui "la Méditerranée n'est pas un simple espace géographique, mais une responsabilité historique". Il a, à cet égard, plaidé pour une "Euro-Méditerranée géopolitique", capable d'apporter des réponses concrètes aux besoins des deux rives.

Pour y parvenir, M. Bourita a insisté sur l'importance d'une politique d'agrégation, combinant des outils financiers, des partenariats structurants et des approches différenciées, d'une gouvernance plus inclusive, fondée sur des "majorités d'engagement" plutôt que sur l'unanimité, afin d'éviter les blocages, ainsi que d'un leadership partagé, où le Sud joue un rôle actif dans la co-décision.

Réaffirmant l'engagement du Royaume, le ministre a annoncé l'organisation prochaine au Maroc d'une "Retraite de haut niveau sur l'avenir du partenariat", visant à formuler des propositions concrètes, pour capitaliser sur le momentum du Pacte pour la Méditerranée et les 30 ans des Accords de Barcelone.

"Le Pacte pour la Méditerranée est une opportunité de créer ensemble un levier de stabilité, de prospérité et de rapprochement des peuples", a conclu le ministre.

Ce bon vent qui souffle du Sahara marocain

Le Royaume en négociations avancées avec trois mastodontes émiratis pour des mégaprojets éoliens

Dans un monde en transition, entre urgence climatique et réinvention des modèles économiques, le Maroc s'impose, lentement mais sûrement, comme un acteur majeur dans la reconfiguration du paysage énergétique mondial. Selon un rapport publié par la plateforme spécialisée Attaqa, le Royaume serait engagé dans des discussions avancées avec trois mastodontes émiratis de l'énergie — Masdar, TAQA et AMEA Power — en vue d'investissements potentiels pouvant atteindre les 10 milliards de dollars dans des projets éoliens à grande échelle situés dans le Sahara marocain.

Le document de Attaqa jette une lumière précieuse sur les dynamiques à l'œuvre dans les coulisses de la transition énergétique au Maroc. Et ces dynamiques méritent toute l'attention. Car ce que révèle le rapport dépasse de loin les chiffres affichés : il dessine les contours d'un basculement stratégique majeur, tant pour le Maroc que pour ses partenaires du Golfe.

Les données évoquées — jusqu'à 5.000 mégawatts de capacité installée et un investissement pouvant frôler les 10 Mds \$ — sont massives, sans précédent à l'échelle nationale pour le secteur éolien. Mais au-delà de leur dimension quantitative, elles renvoient à une réalité plus profonde : le Maroc, depuis plus d'une décennie, ne se contente plus d'ajuster son modèle énergétique. Il le reconstruit de fond en comble. Et dans cette reconstruction, le Sahara n'est plus un arrière-plan, il devient le pivot.

Pourquoi le Sahara ?

Le choix du Sahara marocain comme terre d'accueil de ces projets ne doit rien au hasard. Il répond à une logique technique, économique et géopolitique implacable. Les régimes de vent y sont favorables : la vitesse moyenne y atteint 8,4 m/s, soit une constance rare à l'échelle mondiale, dans une région dépourvue d'obstacles topographiques majeurs. L'espace y est vaste, la densité démographique faible, la pression foncière quasiment inexistante. Autrement dit : les conditions idéales pour des



installations industrielles de grande taille, sans conflits d'usage du sol ni tensions sociales.

A cela s'ajoute une vision stratégique plus large. Depuis plusieurs années, les provinces du Sud du Maroc sont au cœur d'un programme d'investissement massif porté par l'Etat, destiné à transformer ces territoires en catalyseurs de développement durable. Les énergies renouvelables — et l'éolien en particulier — sont devenues l'un des principaux instruments de cette transformation. Produire de l'électricité verte au Sahara, ce n'est pas seulement alimenter les grandes villes du Nord. C'est aussi créer de la valeur localement, ancrer des emplois, stimuler l'industrie et affirmer une présence souveraine sur un territoire d'importance géopolitique.

Des partenaires émiratis à la recherche d'extensions stratégiques

L'implication de Masdar, AMEA Power et TAQA, trois piliers de l'industrie énergétique des Emirats Arabes Unis, n'est, elle aussi, pas anodine. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large de repositionnement géoéconomique des pays du Golfe, en quête de diversification post-pétrolière. Ces entreprises cherchent des terrains d'expansion stables, prometteurs et alignés avec les nouvelles exigences environnementales mondiales. Le Maroc, de par sa

stabilité politique, son ouverture réglementaire et son engagement crédible en faveur des énergies vertes, répond parfaitement à ce cahier des charges.

L'intérêt émirati pour le Sahara marocain peut également se lire à travers une grille géostratégique : en participant à l'émergence de hubs énergétiques africains, les Emirats Arabes Unis renforcent leur influence au sud de la Méditerranée, tout en sécurisant leur place dans le concert énergétique mondial. C'est une forme de soft power technologique et climatique qui s'exporte, via les turbines et les lignes à haute tension.

Vers une souveraineté énergétique

Du côté marocain, ces projets — s'ils se concrétisent — viendraient consolider une stratégie énergétique de long cours, amorcée depuis la signature de la Charte de l'environnement en 2009 et l'adoption de la loi sur les énergies renouvelables. Le Maroc, aujourd'hui, tire déjà plus de 37% de son électricité de sources vertes. L'objectif affiché : atteindre 52% à l'horizon 2030. L'éolien, qui représentait à peine 5% du mix il y a dix ans, en constitue désormais plus de 21%.

Les chiffres récents en témoignent : rien qu'en 2024, ce sont 470 MW de capacité éolienne qui ont été ajoutés, portant le total à

2.368 MW contre 1.898 MW en 2023. Le rythme est soutenu, structuré et surtout appuyé par des politiques publiques ambitieuses. Le pays prévoit l'installation de 2,6 GW supplémentaires d'ici 2027, avec un budget de plus de 36 milliards de dirhams. Il ne s'agit plus d'expérimenter : il s'agit de transformer durablement l'architecture énergétique du pays.

Mais cette transformation n'est pas purement technique. Elle est également économique et industrielle. L'un des volets les plus prometteurs des projets sahariens évoqués par Attaqa est leur dimension intégrative. L'objectif ne se limite pas à importer des turbines pour les planter dans le désert. Il s'agit de produire sur place, de créer un tissu industriel local, de mobiliser des compétences nationales, d'intégrer des filières de formation et d'ancrer l'innovation dans les territoires du sud marocain. Déjà, certaines entreprises marocaines se positionnent pour fournir des composants — mâts, transformateurs, équipements de maintenance — ou assurer des prestations de génie civil, de transport et de logistique.

Infrastructure, climat et diplomatie verte

L'impact de ces projets dépasse le périmètre strict de la production électrique. Ils impliquent des infrastructures lourdes, comme cette ligne de transmis-

sion de 1.400 kilomètres, prévue pour relier les installations du Sahara à Casablanca, et capable de transporter jusqu'à 1.200 MW. C'est une colonne vertébrale énergétique nouvelle, capable de stabiliser l'approvisionnement dans les zones urbaines tout en ouvrant la voie à l'export futur d'électricité verte, notamment vers l'Europe.

L'effet climatique est tout aussi marquant. Le seul projet de parc de 100 MW à Laâyoune, porté par AMEA Power en partenariat avec le groupe marocain YNNA, devrait permettre d'éviter l'émission de plus de 330.000 tonnes de CO₂ par an. Multipliez cet impact par cinquante, et vous mesurerez l'empreinte écologique positive de la stratégie saharienne.

Enfin, ces développements constituent une arme diplomatique précieuse. Dans un monde en quête de solutions durables, le Maroc peut se présenter non seulement comme un acteur responsable, mais aussi comme un exportateur de stabilité, de savoir-faire et de solutions vertes. Cette posture renforce ses alliances stratégiques, notamment avec l'Union européenne, tout en consolidant ses liens avec l'Afrique subsaharienne.

Un avenir suspendu à des négociations

Il faut le rappeler avec rigueur : les informations issues du rapport de Attaqa restent à ce stade des éléments prospectifs. Les négociations sont avancées, mais aucun accord final n'a encore été officialisé par les parties concernées. Le potentiel est réel, mais le réalisme impose la prudence. De tels projets impliquent des études d'impact complexes, des ajustements réglementaires, des garanties financières et une coordination étroite entre les pouvoirs publics et les investisseurs privés.

Mais l'essentiel est là : les fondations sont posées, les ambitions alignées et les intérêts croisés. Le Maroc ne rêve pas d'énergie du futur. Il la planifie, il l'organise, il l'incarne. Et si les vents du Sahara se prêtent à cette révolution silencieuse, c'est parce qu'ils soufflent aujourd'hui dans le bon sens de l'histoire.

Mehdi Ouassat

Liam Fox : Le Royaume du Maroc, un partenaire clé du Royaume-Uni

Le Royaume du Maroc est l'un des plus anciens alliés du Royaume-Uni et un partenaire clé sur de nombreuses questions relatives à la sécurité britannique et mondiale, a indiqué lundi Sir Liam Fox, ancien ministre britannique de la Défense et du Commerce international.

Dans un article, publié sur le portail The National, Sir Fox a salué le rôle crucial que joue le Maroc sur l'échiquier international, soulignant que le Royaume est « un allié fiable et digne de confiance, et un pilier de la sécurité régionale au Sahel ».

Antant son article sur la récente décision du Royaume-Uni de soutenir le plan d'autonomie présenté par le Maroc pour régler le conflit régional autour de son intégrité territoriale, Sir Fox a noté que le soutien, exprimé en juin dernier par le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, est « une décision bienvenue et attendue depuis longtemps ».

Lors d'un déplacement à Rabat, M. Lammy a affirmé que le Royaume-Uni considère le plan d'autonomie comme « la base la plus crédible, viable et pragmatique pour un règlement durable » du différend autour du Sahara. Il a également souligné que Londres s'engage à agir en cohérence avec cette position, tant sur le plan bilatéral qu'aux niveaux régional et international, afin de soutenir les efforts de résolution de ce conflit.

Sir Fox a relevé que le soutien britannique au plan d'autonomie qu'il défend « avec ferveur » depuis longtemps, aligne le Royaume-Uni sur des alliés tels que les Etats-Unis, la France, l'Espagne et l'Allemagne, qui reconnaissent le Maroc comme un allié fiable et digne de confiance, et un pilier de la sécurité régionale au Sahel.

Le plan d'autonomie représente « la seule solution crédible et pragmatique au conflit », a souligné le politicien britannique, précisant que le plan « propose non seulement une résolution pacifique du conflit, mais aussi une vision positive du développement économique par l'investissement et la création d'emplois ». « Les opposants de ce plan n'offrent aucune alternative viable, et encore moins positive », a fait observer Sir Fox.

Il a, d'autre part, précisé que le nouveau port atlantique de Dakhla, offre au Royaume-Uni l'opportunité de tirer pleinement parti des nouvelles opportunités commerciales et de développement économique, soutenues par la sécurité garantie par le plan d'autonomie. Cela soutiendra l'Initiative atlantique, lancée par le Maroc, « avec le noble objectif de promouvoir l'interconnectivité au Sahel en offrant aux pays de la région un meilleur accès à l'Océan Atlantique », a-t-il dit.

Revenant sur les relations entre



Maroc et le Royaume-Uni, Sir Fox a tenu à souligner que le renforcement des partenariats entre les deux pays « intervient à un moment crucial ». Il a relevé, à cet égard, que la décision britannique de soutenir le plan d'autonomie envoie un signal fort aux investisseurs et aux partenaires que le Royaume-Uni soutient un cadre stable pour la région.

Sir Fox a, dans la foulée, pointé du

doigt les menaces posées dans la région par les séparatistes du Polisario, qui entretiennent des liens avec les organisations terroristes et les pays qui soutiennent le terrorisme. Ces accointances doivent « inquiéter ceux qui œuvrent pour la stabilité régionale », a-t-il dit. « Plus généralement, le Polisario poursuit une stratégie de désordre, d'instabilité et de chaos », a-t-il souligné.

Une délégation de l'OLP visite l'Agence Bayt Mal Al-Qods à Rabat



Une délégation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a visité, lundi, le siège de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif à Rabat.

A cette occasion, la délégation palestinienne, conduite par le président du Département des droits de l'Homme et de la société civile, membre du Comité exécutif de l'OLP, Ahmad Said Ahmad Al-Tamimi, a tenu une réunion avec le directeur chargé de la gestion de l'Agence, Mohamed Salem Cherkaoui, au cours de laquelle les programmes d'aide sociale et humanitaire au profit de la population d'Al-Qods ont été passés en revue.

Cette réunion a également été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération future conformément aux attributions de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif et à ses orientations sur le terrain, afin de

mobiliser davantage de ressources et de coordonner les efforts en vue d'un impact tangible et durable sur la Ville Sainte et sa population, en application des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods.

Dans une allocution, M. Cherkaoui a indiqué que la visite de la délégation palestinienne s'inscrit dans le cadre du renforcement de la communication institutionnelle et de la coopération, notamment en ce qui concerne la situation sociale et humanitaire à Al-Qods, évoquant à cet égard les rapports de l'Observatoire de Rabat pour l'observation, le suivi et l'évaluation de l'Agence, qui suit l'évolution de la situation en Palestine et à Al-Qods en particulier ainsi que son impact sur la population aux plans sanitaire, éducatif et psychologique.

M. Cherkaoui est de même

revenu sur les efforts de l'Agence sur le terrain, soulignant que plus de 2 millions de dollars ont été alloués au cours du premier semestre 2025, dont une partie a été affectée à des programmes de secours, au soutien psychologique et social des enfants et à la prise en charge intégrale d'orphelins, outre les préparatifs pour le lancement d'une unité de traitement et de soutien psychologique dédiée aux catégories vulnérables.

Il a également évoqué les initiatives humanitaires lancées par l'Agence au profit des enfants affectés par la situation dans la bande de Gaza, lesquelles comprennent la prise en charge médicale et sociale, faisant observer que ces initiatives, qui interviennent en application des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi, traduisent l'attention toute particulière que le Royaume accorde à la cause palestinienne, conformément à la position du Maroc en faveur de la solution à deux Etats et aux efforts internationaux visant à réinstaurer la stabilité et à réaliser le développement au profit du peuple palestinien.

De son côté, M. Al-Tamimi a fait part de sa profonde gratitude au Maroc pour son soutien constant à la Palestine, affirmant que les relations maroco-palestiniennes demeurent ancrées dans l'Histoire.

Et de relever que l'OLP continue de coordonner ses ef-

forts avec les institutions en charge des droits de l'Homme dans le Royaume en vue de défendre les causes justes et de relever les défis humanitaires.

Pour sa part, l'ambassadeur de Palestine à Rabat Jamal Choubki a salué le rôle agissant de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, sous la supervision de Sa Majesté le Roi Mohammed

VI, Président du Comité Al-Qods, à la faveur de ses multiples initiatives sociales et de développement qui répondent aux besoins des Maqdessis.

Cette action institutionnelle qui combine efficacité et dimension humaine reflète la profondeur des relations historiques et fraternelles unissant les peuples marocain et palestinien, a-t-il dit.

Amina Bouayach s'entretient avec une délégation de l'OLP

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, a eu des entretiens, lundi à Rabat, avec une délégation du Département des droits de l'Homme et de la société civile de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Dans une déclaration à la presse, Mme Bouayach a indiqué qu'il s'agit de la première réunion d'une telle envergure entre le CNDH et des acteurs palestiniens œuvrant dans les domaines politique et de la société civile, se félicitant de la qualité des discussions et des interactions ayant marqué cette entrevue.

Mme Bouayach a également relevé que cette réunion constitue une occasion pour échanger sur la question des droits de l'Homme, en tant que pilier pour la réalisation d'une paix juste et durable dans la région, en tenant compte des différentes normes reconnues en matière des droits de l'Homme.

Pour sa part, le président du Département des droits de l'Homme et de la société civile, membre du comité exécutif de l'OLP, Ahmad Said Ahmad Al-Tamimi, qui conduit la délégation palestinienne, s'est félicité de la tenue de cette réunion, faisant part de la détermination de son département à maintenir une communication permanente avec le CNDH et à tirer profit de l'expertise et de l'expérience du Maroc dans le domaine des droits humains.

De son côté, l'ambassadeur de la Palestine au Maroc, Jamal Choubaki, a salué l'engagement du CNDH à mettre son expertise à la disposition du Département des droits de l'Homme et de la société civile de l'OLP.

Lancement par le Médiateur du Royaume du programme national "Vers une administration de l'égalité"

L'Institution du Médiateur du Royaume a annoncé lundi qu'elle lancera, au cours de cette année, un programme national baptisé "Vers une administration de l'égalité" afin de contribuer à la révision et à la mise à jour du dispositif juridique et réglementaire encadrant la relation entre l'administration et l'usager.

A travers ce programme, et "partant de son engagement fondamental en faveur de la protection des droits administratifs", l'Institution du Médiateur du Royaume ambitionne de participer à la révision et à la mise à jour de ce dispositif à la lumière des dispositions de la Constitution, des principes d'égalité et de non-discrimination et des normes internationales en matière de droits humains, indique l'Institution dans un communiqué.

L'objectif est de renforcer l'équité en matière d'accès aux services publics, de consolider la confiance entre l'administration et le citoyen et de contribuer à l'édification d'un service public équitable, juste et efficient, souligne la même source.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des missions assignées à l'Institution par la loi n°14.16 encadrant son action, de ses attributions constitutionnelles en matière de protection des droits des citoyens et de consécration

des principes de l'équité et de l'égalité dans l'accès aux services publics, ainsi que de son rôle, en tant que force de proposition, dans les réformes administrative, législative et juridique.

Il s'inscrit également dans le droit fil des stratégies de l'Institution visant à accompagner le processus de construction de l'Etat social, conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, relève le communiqué.

Ledit programme s'appuie sur le constat de l'existence de dysfonctionnements portant atteinte au principe de l'égalité, qui se manifestent dans certaines formes de discrimination, explicite ou implicite, tant au niveau des textes juridiques et des procédures administratives qu'au niveau des pratiques, et qui touchent des secteurs vitaux tels que les régimes de retraite, la couverture sanitaire et sociale, les documents administratifs ou encore les questions foncières.

Cette initiative vient concrétiser une nouvelle approche relative à la notion de "Thème de l'année", instituée par le règlement intérieur de l'Institution en tant que partie intégrante de son rapport annuel, ajoute-t-on.

L'administration marocaine et l'enjeu de l'égalité constitueront ainsi un cadre thématique autour duquel se déploieront di-



verses activités de l'Institution tout au long de l'année, dans l'optique de déceler les principales défaillances du service public en lien avec le principe d'accès équitable aux services administratifs, dans les législations comme dans le travail administratif quotidien.

Pour ce faire, l'Institution du Médiateur a opté pour une démarche participative impliquant ses partenaires institutionnels, les

acteurs de la société civile, les associations de défense des droits humains et des droits des femmes ainsi que les universitaires.

L'Institution a invité, à cet égard, l'ensemble des acteurs institutionnels, chercheurs et représentants de la société civile à prendre part à ce programme national en présentant leurs idées et propositions, en vue de créer un espace de dialogue et de ré-

flexion collective pour élaborer des solutions alternatives permettant de traiter les diverses formes de discrimination et d'exclusion.

A cet effet, l'Institution a mis en place une plateforme électronique sur son site officiel "www.mediateur.ma" pour recevoir les contributions et faciliter l'interaction avec les différentes opinions et propositions, conclut le communiqué.

L'ANEF publie son bulletin de risque des incendies de forêts

L'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) a publié, lundi, son Bulletin de risque des incendies de forêts (BRIF) couvrant la période allant du 15 au 18 juillet, sur la base de modèles scientifiques de prédiction et d'analyse des données liées à la nature des forêts,

leur combustibilité et inflammabilité, ainsi qu'aux paramètres topoclimatiques.

Selon ce bulletin, un risque extrême d'incendie est identifié dans les provinces de Chefchaouen, Taounate et Taza, tandis qu'un risque élevé est relevé dans les provinces d'Agadir-Ida-

Ou-Tanane, Al Hoceima, Béni Mellal, Essaouira, Fahs-Anjra, Khénifra, Larache, M'diq-Fnideq, Ouezzane, Tanger-Assilah et Tétouan.

Par ailleurs, un risque moyen concerne les provinces de Berkane, Driouch, Ifrane, Kénitra, Khémisset, Nador, Rabat, Salé, Sidi Slimane, Skhirat-Témara et Taourirt, précise l'ANEF dans son bulletin.

A cet effet, l'Agence appelle l'ensemble des riverains des forêts, estivants, visiteurs ainsi que les professionnels opérant en milieux forestiers à faire preuve de la plus grande vigilance, en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter les dépôts de feux.

L'ANEF invite également les citoyens à alerter rapidement les autorités locales en cas d'observation de fumées ou de comportements suspects à proximité des massifs forestiers.

Près d'un demi-million de demandes du E-Visa traitées en trois ans

Près d'un demi-million de demandes du E-Visa ont été traitées en trois ans, confirmant ainsi l'intérêt croissant pour cette transformation numérique qui contribue à renforcer l'attractivité du Maroc en tant que destination touristique phare et à consolider son rayonnement à l'international.

Cette troisième année marque une hausse significative par rapport à la deuxième, atteignant 187.895 demandes. Ce rebond significatif témoigne de la maturation du dispositif et d'une adhésion croissante des usagers.

S'agissant de la répartition des e-visas octroyés par type, on note 94,1% pour le e-visa tourisme qui joue un rôle clé dans la promotion du Maroc comme destination touristique phare, ainsi que 5,9% pour le e-visa affaires, comme étant un levier au service de la diplomatie économique et des échanges.

Ce service qui garantit une ac-

cessibilité élargie, a pu bénéficier à 118 nationalités du monde entier, en offrant une grande efficacité et des délais optimisés: pour le e-visa ordinaire (72 heures) et le e-visa express (24 heures).

Le e-visa est devenu également un outil clé pour l'accueil des grands événements internationaux, dont les Assemblées générales du FMI/BM 2023 (Marrakech): 109 nationalités couvertes, GITEC Africa Morocco 2024: 118 nationalités couvertes et GITEC Africa Morocco 2025: 117 nationalités couvertes.

Ces résultats confortent la pertinence du e-visa en tant qu'instrument de modernisation des services consulaires, de facilitation des flux touristiques pour renforcer l'attractivité du Royaume à l'international, ainsi qu'un levier pour promouvoir le Maroc comme terre d'accueil des événements internationaux de grande envergure.



Convention de partenariat entre le Haut commissariat aux anciens résistants et la Fédération internationale des résistants

Le Haut commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération a scellé, lundi à Rabat, une convention de coopération et de partenariat avec la Fédération internationale des résistants (FIR).

Signée par le Haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, Mustapha El Ktiri, et le président de la Fédération internationale des résistants, Vilmos Hanti, cette convention vise à établir, à développer et à consolider la coopération stratégique entre les deux parties dans l'ensemble des domaines d'intérêt mutuel.

Elle s'articule autour de quatre axes prioritaires, à savoir la préservation et la valorisation de la mémoire historique commune de la résistance et des mouvements de libération et la promotion des valeurs universelles de liberté, de démocratie, de paix et de dignité humaine.

Il s'agit également de la lutte coordonnée contre toutes les manifestations contemporaines du fascisme, du néofascisme et de l'extrémisme et du renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des deux institutions.

Ce partenariat vise également à favoriser l'intégration du Maroc dans les réseaux internationaux de la mémoire et de la résistance, tout en contribuant au rayonnement de l'expérience marocaine de lutte pour l'indépendance.

Dans une déclaration à la presse, M. El Ktiri a souligné que cette convention, signée à l'occasion de la

visite de travail de cinq jours effectuée par une délégation de la FIR dans le Royaume, entend renforcer les liens de coopération, de solidarité et d'entraide entre les deux institutions dans les domaines d'intérêt commun.

Ce partenariat prévoit, entre autres, l'échange d'expériences et d'expertises, la création de base de données communes, outre l'échange de délégations officielles, a-t-il relevé, notant que le renforcement de la coopération est de nature à consacrer les valeurs de paix dans le monde, tout en veillant à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des différents pays.

De son côté, M. Hanti s'est félicité des relations cordiales entre la FIR et le Haut commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération et de la coopération entre les deux institutions dans nombre de domaines.

Et de relever l'importance de la coopération pour promouvoir les valeurs de paix dans une conjoncture mondiale marquée par des tensions et des événements de plus en plus chaotiques.

Aux termes de cette convention, les deux parties s'engagent à oeuvrer pour la préservation et la valorisation du patrimoine mémoriel, concevoir et mettre en oeuvre des programmes éducatifs, promouvoir la diversité culturelle et le dialogue interculturel et favoriser l'échange d'expertises et de bonnes pratiques en matière de gestion des archives et de muséographie, entre autres.

Les compétences marocaines à l'honneur à Oslo

L'Université Mohammed VI Polytechnique, avec le soutien de l'ambassade du Maroc en Norvège, a organisé, lundi à Oslo, une rencontre avec les compétences marocaines établies dans le pays scandinave.

Cette rencontre a permis d'échanger sur la vision de l'UM6P comme acteur majeur de la recherche et de l'innovation au Maroc et en Afrique, et les multiples opportunités de collaboration qu'elle met à la disposition de la diaspora marocaine.

Lors de cet événement, l'ambassadrice du Royaume en Norvège, Nabila Freidji, a présenté "Morway", la première plateforme digitale dédiée aux talents marocains résidant en Norvège.

Cette initiative conjointe

tire parti de la richesse et de la diversité géographique des compétences marocaines, en structurant des réseaux professionnels solides capables de soutenir des projets concrets entre la diaspora et le Maroc.

En fédérant des talents selon des affinités sectorielles et des champs d'innovation, la plateforme "Morway" propose un cadre fonctionnel pour dépasser la simple mise en relation informelle.

Elle favorise ainsi l'émergence de projets à fort impact, que ce soit dans la recherche scientifique, l'ingénierie, l'entrepreneuriat ou les nouvelles technologies.

Les échanges avec des talents marocains établis en Norvège ont porté sur des opportunités sectorielles concrètes au Maroc, notam-

ment dans les domaines structurants portés par la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que sont la transition énergétique, les technologies de l'information, la santé et l'industrie.

Ils ont également permis d'identifier des mécanismes opérationnels pour faciliter l'intégration professionnelle, le transfert de compétences, et la co-construction de projets d'innovation.

L'événement a réuni plusieurs personnalités norvégiennes de haut rang, témoignant de la dimension partenariale de cette initiative, qui ouvre la voie à un dialogue scientifique et économique renforcé entre le Maroc et la Norvège, favorisant ainsi des coopérations bilatérales plus efficaces.



L'IA, un enjeu d'avenir stratégique pour les entreprises et les universités marocaines

L'Intelligence artificielle (IA) constitue un enjeu d'avenir stratégique pour les entreprises et les universités marocaines, ont affirmé les participants à la 1ère édition de la Conférence internationale sur l'IA et les sciences cognitives pour les technologies émergentes, dont les travaux se sont ouverts, lundi à Marrakech.

Initié par l'Université Hassan Premier de Settat (UH1), en partenariat avec la Faculté des sciences et techniques (FST) et l'Institut supérieur des sciences de la santé (ISSS), cet événement de trois jours réunit chercheurs, praticiens et experts autour des dernières innovations en Traitement automatique du langage naturel (TALN), avec un focus sur les modèles de langage pré-entraînés et leur utilisation dans des applications concrètes, offrant un espace pour partager avancées, exemples pratiques et échanges interdisciplinaires.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'UH1, Abdellatif Moukrim, a souligné que l'IA s'impose comme un levier clé de transformation pour le monde

académique et entrepreneurial au Maroc, notant que le choix de la thématique témoigne d'un engagement fort et d'une mobilisation remarquable, notamment des jeunes universitaires.

Saluant la pertinence des thématiques abordées lors de ce conclave et la diversité des intervenants issus de différentes universités nationales et internationales ainsi que du monde socioéconomique, M. Moukrim a, dans ce sens, indiqué que cette richesse scientifique et humaine reflète l'importance accordée à l'IA et la volonté collective de faire avancer la recherche dans ce domaine.

Pour sa part, le doyen de la FST de Settat, Abdelmajid Farchi, a relevé que l'IA représente désormais une réalité incontournable, pleinement reconnue par l'Etat et le gouvernement, affirmant qu'elle s'impose aujourd'hui dans des domaines essentiels comme la médecine, l'agriculture de précision ou encore l'apprentissage, et qu'elle devient un outil clé pour les étudiants, tant dans l'apprentissage que dans la production scientifique.

Il a toutefois insisté sur la nécessité de ne pas se contenter d'outils existants, d'où l'importance de développer des algorithmes propres adaptés aux besoins du Royaume, en mobilisant les compétences nationales, notamment les mathématiciens, et en encourageant la collaboration entre jeunes chercheurs et experts expérimentés pour bâtir une IA véritablement marocaine.

De son côté, le directeur de l'ISSS de l'Université Hassan 1er, Saad El Madani, a fait observer que cette rencontre vise à rapprocher les disciplines, à partager les savoirs et à créer des liens entre l'université, l'entreprise et les valeurs humaines, notant que ces trois jours seront l'occasion d'explorer les dernières avancées et de réfléchir à leurs impacts éthiques et sociaux.

"L'engagement exemplaire des participants, comité et partenaires démontre que l'intelligence humaine et l'IA peuvent avancer ensemble", a-t-il estimé, exprimant le souhait que ce congrès soit un espace d'échange, d'apprentissage et d'ouverture pour Marrakech.

Cet événement, qui se poursuit jusqu'au 16 juillet, sera l'occasion d'aborder diverses thématiques, notamment les "modèles transformateurs", l'apprentissage transféré, le TALN multilingue, la classification de textes, les systèmes de dialogue, le TALN appliqué à des domaines spécifiques comme la santé, l'éducation ou la finance, les approches multimodales, l'interprétabilité, le TALN pour les langues peu dotées ainsi que les dimensions éthiques et responsables du domaine.

La tenue de cette rencontre scientifique s'inscrit dans la dynamique que connaît l'Université Hassan 1er dans les domaines de l'innovation, de la recherche collaborative et du développement des sciences au service de la société.

Elle constitue également un levier fort pour mettre en valeur les compétences marocaines et africaines en matière de recherche scientifique, encourager les partenariats internationaux et créer des passerelles entre le monde académique et le tissu socio-économique.

Activités périscolaires

Un secteur en effervescence entre épanouissement et pression

Société

“Maman, dépêche-toi, je vais rater l'échauffement !” crie Inass, 8 ans, la bouche encore pleine de goûter, en grimpa à l'arrière de la voiture. Ce lundi, comme tous les lundis, direction le cours de danse. Demain, ce sera théâtre. Mercredi, robotique. “Le week-end, on souffle, enfin parfois”, glisse sa mère, Kenza, en esquissant un sourire fatigué.

“Au départ, je l'ai inscrite à ces activités pour qu'elle passe moins de temps devant les écrans. Je voulais qu'elle bouge, qu'elle crée, qu'elle s'ouvre aux autres. Mais aujourd'hui, j'ai peur de l'effet inverse : qu'on remplit trop ses journées, qu'on oublie de laisser de l'espace pour respirer”, explique Kenza.

Ce quotidien minuté, partagé par de nombreuses familles marocaines, reflète une réalité en pleine mutation : les activités périscolaires ou after-schools explosent à travers le Royaume.

D'abord concentrées dans les grandes villes comme Casablanca, Rabat ou Marrakech, elles séduisent aujourd'hui un public de plus en plus large, en quête d'un modèle éducatif plus riche et diversifié.

“En cinq ans, nous sommes passés de quelques ateliers isolés à un marché structuré, avec des acteurs multiples et une demande croissante”, constate Myriame Ourzik,



fondatrice d'un réseau national d'ateliers ludo-éducatifs. “C'est une très belle dynamique, mais elle cache aussi une pression implicite, parfois insidieuse”, observe-t-elle.

Car derrière l'image colorée des enfants en tutu, en kimono ou devant un tableau de codage, se dessine une autre réalité.

“Certains enfants arrivent fatigués, voire anxieux. Inass me confiait récemment qu'elle avait mal au ventre les jours de théâtre. Elle avait peur d'oublier son texte”, raconte Kenza, visiblement émue. “Je me suis demandée : suis-je en train de l'aider à se découvrir ou de lui imposer une course ?”, une interrogation que partage Mme Ourzik.

“On voit apparaître un glissement. Ce qui devait être un espace de plaisir et de créativité devient parfois un terrain de performance. Les parents veulent bien faire, mais l'effet miroir sur l'enfant peut être lourd”, rétorque-t-elle.

“Et pourtant, l'offre se diversifie chaque jour entre robotique, potager urbain, yoga, théâtre, art plastique, musique... autant d'activités pensées pour préparer les enfants aux compétences du 21^{ème} siècle. Nous sommes clairement sortis du simple +garde-enfant+. Aujourd'hui, les parents veulent du sens, de la stimulation et un éveil intellectuel”, fait savoir la spécialiste.

Mais cet éveil a un coût, selon les

villes et le prestige de l'atelier, les familles déboursent entre 500 et 4.000 dirhams par mois pour une ou deux activités hebdomadaires. “C'est un choix qu'on assume, quitte à faire des concessions ailleurs. Je préfère ça à un énième resto ou à un nouveau jouet”, souligne Kenza, cadre dans le secteur bancaire.

Du côté des professionnels, l'attrait pour le secteur ne faiblit pas. Franchises, start-up, coopératives de jeunes diplômés, les initiatives se multiplient pour structurer un marché en pleine ébullition. “Le potentiel est énorme, mais encore trop informel”, alerte Mme Ourzik, notant qu'il faut former, certifier et sécuriser.

Car au-delà des chiffres, c'est bien une vision de l'enfance qui se redessine. “Les after-schools, quand ils sont bien pensés, donnent aux enfants confiance, créativité, et capacité à gérer l'échec, mais il faut que cela reste un plaisir, sans une pression sociale déguisée”, conclut-elle.

Dans un pays où la jeunesse représente plus d'un tiers de la population, ce secteur en pleine ébullition appelle à une régulation claire et à un accompagnement structuré afin de garantir un accès équitable et qualitatif à ces nouveaux espaces d'apprentissage.

Par Zineb Bouazzaoui (MAP)

Vague de chaleur

Pic de consommation d'électricité le 30 juin en raison des climatiseurs

Le système électrique national a enregistré un pic de la demande en raison de l'utilisation des climatiseurs, à l'occasion de la vague de chaleur du 30 juin dernier, a indiqué lundi la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leïla Benali.

En réponse à une question orale à la Chambre des représentants sur l'approvisionnement du marché national en climatiseurs économiques et moins énergivores, la ministre a précisé que ce pic a atteint environ 7,9 gigawatts, en hausse de près de 5% par rapport à 2024, notant que cette pression sur le système électrique pourrait encore s'intensifier dans les jours à venir en raison de la hausse prévue des températures.

A cet égard, Mme Benali a fait savoir qu'un arrêté conjoint avait été signé en septembre 2024 avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, fixant le niveau minimal de performance énergétique et l'étiquetage énergétique obligatoire des climatiseurs, notamment en milieu urbain, ajoutant qu'en vertu de cet arrêté, les critères de performance énergétique des bâtiments ont été définis, lesquels doivent être régulièrement actualisés dans le sillage du changement climatique accéléré.

S'agissant des zones montagneuses et rurales, elle a précisé que le ministère œuvre avec l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE) à favoriser le retour à l'utilisation des matériaux de construction locaux et traditionnels, soulignant que la température des bâtiments modèles inspirés des murs en pierre sèche reste modérée oscillant entre 15 et 25 degrés, y compris dans certaines régions à températures élevées.

Dakhla, “un carrefour” entre les univers méditerranéen et subsaharien

La ville de Dakhla, qui connaît un essor économique remarquable, constitue “un carrefour” entre les univers méditerranéen et subsaharien, écrit le quotidien canadien “Le Devoir”.

Plusieurs influences culturelles convergent dans la deuxième plus grande ville du Sahara marocain, souligne le média québécois dans un article publié sur son site internet, mettant en avant l'apport des traditions berbères ainsi que la culture des nomades du désert.

“L'endroit, réputé pour ses brises puissantes et une mer relativement calme, se présente comme la capitale mondiale du kitesurf”, rappelle Le Devoir dans cet article publié dans le cadre de sa section “Perspectives”. “Il faut voir certains jours ces grands cerfs-volants tracés par le vent, cette tapisserie d'humains-oiseaux s'offrant à l'air et à la mer”, écrit le quotidien.

L'auteure de l'article, Monique Durand, revient aussi sur “les travaux pharaoniques” initiés dans la ville

sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et qui ont permis de créer “des milliers d'emplois”.

Le média souligne dans ce cadre l'importance du projet du port de Dakhla, ajoutant que ce “grand port” permettra de désenclaver les pays du Sahel en leur facilitant l'accès à l'océan Atlantique.

Le quotidien québécois note également que la ville vit au rythme de plusieurs chantiers qui touchent plusieurs secteurs, dont ceux des infrastructures, de la santé et de la culture.

DGAPR : 962 détenus réussissent les examens du baccalauréat en 2025

La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a annoncé, lundi, que 962 détenus et détenues ont réussi les examens du baccalauréat au titre de l'année 2025, dans le cadre des sessions normale et de rattrapage.

Conformément aux résultats du baccalauréat annoncés par le ministère de tutelle, le nombre total de détenus ayant réussi les épreuves s'est

élevé à 962, soit un taux de réussite de 53,44% au titre des deux sessions normale et de rattrapage, en hausse de 7,13% par rapport à 2024, indique la DGAPR dans un communiqué. En ce qui concerne les mentions obtenues, 322 détenus et détenues ont décroché une mention allant de “Assez bien” à “Très bien”, soit 33,47% du total des admis, s'inscrivant ainsi en hausse de 11,03% par rapport à l'année écoulée, précise la même source.

Tout en adressant ses félicitations aux détenus et détenues ayant réussi à décrocher leur baccalauréat, la Délégation a réaffirmé sa détermination à consolider davantage le rôle de rééducation et de réinsertion des établissements pénitentiaires, et à œuvrer pour favoriser l'accès de cette frange de la société à l'apprentissage, dans le cadre du partenariat exemplaire avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

AMBIVALENT		LAC DES PYRÉNÉES	VILIPENDER	HASARD		CROCHET À VIANDE	SYMBOLE DU NÉON		PRAIRIE	EN BIAIS	PARTENAIRE
POUSSE AU CRIME							OBSERVA				
GROS SERPENT				FORME D'ÊTRE EN PLUS			CRISTAL DE ROCHE	TRÈS COURT EN OUTRE			
		LÂCHE								PLACÉE	
GRECQUE ANTILOPE D'AFRIQUE					FORME D'AVOIR LE MÊME				SYMBOLE DU COBALT		
		SAUVE LA FACE		LETTRES DE RAPHAËL		COULE EN IRLANDE		PILLAGE EN ESPAGNE			
APERÇU	NUMÉRO UN GRECQUE							GRECQUE			
Pis					EN SORTIE VILLE D'ESPAGNE			SUPER VEDETTE	FIN D'ANNÉE NOTE		
			RISQUA	FERMENT							ROGUE
NEZ	WEB LOUP						FORME D'AVOIR				TOUFFU
RAPPEL				DISQUE COMPACT		À L'ENVERS: CALCIUM			EN DIRECT		
							EN RÊVE MISÉRABLE				
BRIO EN MARGE			PIEUX						VIEILLE CITÉ		

Solution mots flechés d'hier

VIF	OBSTRUCTION	SAC À DOS	R	BOULES DE BIEN	TOUTE EN UN	SE PRÉPARE DE	M	BOULE	D	CARDIN	VOIR
C	O	H	A	B	I	T	A	T	I	O	N
MARQUER	B	A	B	O	L	E	R	N	E	E	
LAITRE DE CHEVREUIL	U	L	V	E	A	M	E	S	C	H	E
CRÉATION	I	R	A	T	E	A	E	A	E		
FORME PÉTRA	T	E	N	S	I	O	N	O	N	T	
RÉPARATION	R	A	F	I	S	T	O	L	A	G	E
SCANDALE	T	A	C	O	T	E	N	L	R		
SCÈNE	T	E	U	R	N	A	S				
THÉÂTRE ALLONGÉ	H	I	S	T	R	I	O	N	I	S	M
NOUVEAU	L	O	C	R	E	N	O	E	M	U	
NOUVEAU	N	S	I	E	N	G	E	L			

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia</p> <p>Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab</p> <p>Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Mettah</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p>	<p>Service technique Khadija Sabi (Responsable) Myriem Rehane Khadija Halafi Mariama Farki Elkandoussi Elmardi</p> <p>Révision Abdelmoumeïn Warrach</p> <p>Secrétariat Asmaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki Correspondants Ahmadou El Katab (Laiyoune) Abdelali khallad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouaib Sahnoun Khalil Benmouya</p>	<p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p>E-mail: Liberation@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04</p> <p>Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma Youssef El Gahs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadi Latifa Mourouf Rkia Ait Dahman Siham Zaïter Fadwa Choukri</p>	<p>44, Avenue des F.A.R 3^{ème} Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 0522 62.32.32 0522 60.23.44 Fax: 0522 31.28.10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghrébines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier DE PRESSE 130/64</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p> Journal Libération Libération Maroc </p>
--	---	--	--

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■			■		
3									■	
4				■						
5								■		
6		■					■			■
7										
8			■							
9				■			■			
10								■		

HORIZONTALEMENT

- 1- Nutritif
- 2- Dur - Drame nippon
- Affirmatif
- 3- Inflexibilité
- 4- Voie de communication
- Elle reste au champ
- 5- Gomme cérébrale - Champion
- 6- Sélectionna - Unité de temps
- 7- Réaction d'occupé
- 8- En situation - Elongées
- 9- Unité d'étude
- Cœur de paon - Obtint
- 10- Ecarté - Clé de sons

VERTICALEMENT

- 1- Elle relate
- 2- Fléau d'Asie
- Commerce en l'air
- 3- Ne sauraient attendre
- Condition
- 4- Roi d'Espagne
- Lac d'Amérique
- 5- Abandonnait (Se ...)
- 6- Mystagogie
- 7- A de la valeur - Argon
- 8- Forme d'avoir - Charge utile
- 9- Suit le titre - Il envoie au loin
- 10- Ondes sur eau - Estonien

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	S	T	O	D	O	N	T	E
2	I	V	O	I	R	E	■	A	U	X
3	L	I	R	E	■	R	A	S	A	T
4	L	A	T	R	I	N	E	S	■	A
5	E	T	■	S	O	I	R	E	E	S
6	N	E	O	■	D	E	E	S	S	E
7	A	U	T	E	U	R	S	■	C	■
8	I	R	E	■	R	E	■	P	A	T
9	R	■	N	U	E	■	P	A	L	E
10	E	N	T	R	E	E	■	L	E	S

Grilles de sudoku

Facile

	6	7			3	1		
8	2						9	
3			8	9	1		2	
	3			5		8		
5	4					2	1	
	8		1				7	
	8		6	4	5			7
	1						4	5
		6	1			9	8	

Difficile

		7	8			5		
				6	2			3
		3			7	2		
								1
3			7	1	9			6
5								
		5	9			4		
1			3	7				
		2			4	7		

Moyen

4				7	3			9	2
9	2		8						
		7	4						
		9		6					4
		1		8		7			
8				3		1			
					9	2			
					8		5	3	
7	5		3	4					6

Expert

4	9								
			3					8	
3		1	5						9
			8		4	9	2		
		6				8			
	7	8	1		3				
7					8	3		4	
	1				5				
								5	2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	9	6	4	3	1	8	7	5
7	8	3	5	9	2	6	4	1
5	1	4	7	8	6	3	2	9
9	5	8	6	1	4	7	3	2
4	7	1	9	2	3	5	8	6
3	6	2	8	5	7	9	1	4
1	2	7	3	6	9	4	5	8
6	4	5	1	7	8	2	9	3
8	3	9	2	4	5	1	6	7

Difficile

6	7	9	5	2	8	4	3	1
8	4	3	1	7	6	9	5	2
1	2	5	3	4	9	7	8	6
3	6	7	9	8	4	2	1	5
4	9	1	2	3	5	6	7	8
2	5	8	6	1	7	3	4	9
5	1	2	4	9	3	8	6	7
9	8	4	7	6	1	5	2	3
7	3	6	8	5	2	1	9	4

Moyen

3	6	4	5	1	7	8	9	2
9	5	7	3	2	8	4	6	1
1	2	8	4	6	9	3	5	7
5	8	9	1	4	3	2	7	6
6	4	3	7	9	2	1	8	5
2	7	1	8	5	6	9	4	3
7	3	5	9	8	1	6	2	4
8	1	6	2	7	4	5	3	9
4	9	2	6	3	5	7	1	8

Expert

9	5	1	4	2	3	7	6	8
6	4	2	7	8	9	3	5	1
8	3	7	1	5	6	9	2	4
5	2	4	8	9	1	6	3	7
7	6	8	3	4	5	1	9	2
3	1	9	2	6	7	8	4	5
4	8	3	9	7	2	5	1	6
1	7	5	6	3	4	2	8	9
2	9	6	5	1	8	4	7	3

Economie

Crédit bancaire

Un encours de

1.144,8 MMDH à fin mai

L'encours du crédit bancaire s'est établi à 1.144,8 milliards de dirhams (MMDH) au terme des cinq premiers mois de 2025, en hausse de 4,4% par rapport à la même période un an auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

L'évolution de cet encours couvre une augmentation, en glissement annuel, du crédit bancaire pour les agents non financiers (+3,4%) et les agents financiers (+9,7%), précise BAM dans son récent tableau de bord "Crédits-Dépôts bancaires". Les concours aux entreprises non financières privées ont marqué une progression annuelle de 2,8%. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse de 11,1% des crédits à l'équipement et de 6,8% des prêts à la promotion immobilière.

En revanche, les facilités de trésorerie ont enregistré un repli de 2,8%.

BAM fait également savoir que l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T1-2025 révèle que les critères d'octroi auraient été durcis pour les crédits de trésorerie et ceux à la promotion immobilière et maintenus inchangés pour les prêts à l'équipement.

Par taille d'entreprise, ils auraient été assouplis pour les grandes entreprises (GE) et durcis pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets de crédit. Par taille d'entreprise, elle aurait augmenté pour les GE et stagné pour les TPME.

La Banque centrale rappelle aussi que son enquête de conjoncture indique que l'accès au financement bancaire, au T1-2025, a été jugé "normal" par 84% des industriels et "difficile" par 10% d'entre eux. En outre, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 73% des entreprises et en baisse selon 21%.

Concernant les taux appliqués aux nouveaux crédits au T1-2025, ils se sont repliés, d'un trimestre à l'autre, de 9 points de base (pbs) à 5,17%. Ils se sont établis à 4,96% pour les GE et à 5,61% pour les TPME.

Quant aux crédits accordés aux ménages, ils ont enregistré une hausse annuelle de 2,4%, en lien principalement avec la hausse de 2,5% des prêts à l'habitat et des crédits à la consommation.

Dessalement de l'eau

OCP Green Water annonce la mise en service du pipeline Jorf Lasfar-Khouribga

La société OCP Green Water (OGW), filiale du Groupe OCP, a annoncé, lundi, la mise en service du pipeline reliant la station de dessalement de Jorf Lasfar au site minier de Khouribga, sur une distance de plus de 200 kilomètres.

Ce projet constitue une étape majeure pour OCP Green Water, en charge du développement, de la production et de la commercialisation des eaux de sources non conventionnelles, visant à atteindre la souveraineté hydrique, tout en contribuant à l'effort national de lutte contre le stress hydrique et couvrir les besoins de la ville de Khouribga en eau potable.

A cette occasion, le directeur général d'OCP Green Water, Ahmed Zniber, a déclaré à la MAP que ce projet de transfert d'eau dessalée relie la station de Jorf Lasfar au bassin de Khouribga, qui abrite la plus grande mine de phosphates au monde via un pipeline de 203 km permettant le transfert d'une capacité d'eau dessalée de 80 millions de m³ par an.

Ce projet vise à couvrir l'ensemble des besoins en eau conventionnelle du Groupe OCP sur le site minier de Khouribga, en plus de l'eau utilisée pour le transfert de la pulpe de phosphate par pipeline, a-t-il ajouté, précisant que le coût de ce projet structurant s'élève à 5 milliards de dirhams.

Il permettra d'atteindre l'autonomie pour les besoins industriels de la mine de Khouribga, tout en assurant l'approvisionnement de la ville en eau potable et en soutenant les projets agricoles de la région en eau d'irrigation, a relevé M. Zniber, notant qu'il devrait permettre d'économiser 80% des ressources en eau issues des barrages.

De son côté, la directrice



du développement durable et de l'innovation et membre du Comité stratégique au sein du Groupe OCP, Hanane Mourchid, a affirmé que ce projet, réalisé dans le cadre du programme d'investissement vert du Groupe, s'inscrit dans la stratégie visant à approvisionner les installations industrielles et minières du Groupe OCP en eaux non conventionnelles.

La stratégie d'OCP avait pour objectif d'atteindre une autonomie totale en eau non conventionnelle d'ici 2027, a-t-elle rappelé, indiquant que cet objectif a été atteint avec deux ans d'avance.

Mme Mourchid a souligné que le pipeline d'eau dessalée symbolise l'aboutissement de ce processus, en acheminant l'eau dessalée depuis la côte atlantique jusqu'aux zones intérieures pour alimenter les installations d'OCP en eau non conventionnelle, tout en réservant une partie de cette ressource pour alimenter les populations locales en eau potable à l'avenir.

Au-delà de ses performances techniques et des efforts de R&D déployés, le projet a généré des retombées économiques et sociales notables. Sur le plan d'emploi, le chantier a mobilisé environ un million de jours-hommes, soit l'équivalent de 1.300 emplois en moyenne par jour pendant deux ans, avec un taux de 85% de main-d'œuvre locale. En phase d'exploitation, 100 emplois permanents sont créés, contribuant à la dynamique socioéconomique du territoire.

Créée en 2022, OCP Green Water (OGW) est la filiale du Groupe OCP dédiée au développement, à la production et à la commercialisation des eaux non conventionnelles au service de l'industrie, des villes et de l'agriculture. Elle incarne l'ambition du Groupe OCP d'atteindre et de pérenniser l'autonomie hydrique sur l'ensemble de ses sites industriels tout en contribuant activement à la souveraineté hydrique du Maroc.

Avec une capacité instal-

lée de 320 millions de m³ en 2025, OGW assure actuellement l'autonomie hydrique de toutes les opérations minières et industrielles du Groupe OCP, alimente en eau potable les villes de Safi, El Jadida et Casablanca Sud et est désormais en capacité de desservir la ville de Khouribga en eau potable.

La montée en puissance des capacités à 610 millions de m³ d'ici 2027 permettra de soutenir le développement des nouvelles installations minières et industrielles du Groupe ainsi que l'alimentation en eau potable d'autres villes du pays, notamment Marrakech.

Engagée en faveur du développement durable, OCP Green Water alimente l'ensemble de ses systèmes avec des énergies 100% vertes. Elle développe une approche circulaire de l'eau, fondée sur un écosystème de recherche et d'innovation porté par l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), INNOVX, JESA et des partenaires internationaux.

Le HCP anticipe une croissance économique de 4,4% en 2025

L'économie nationale devrait maintenir son dynamisme pour afficher une croissance de 4,4% en 2025 et de 4% en 2026, prévoit le Haut-Commissariat au plan (HCP).

Cette progression est portée par l'amélioration des activités agricoles et la consolidation des performances des activités non agricoles, stimulées par une demande intérieure vigoureuse, explique le HCP dans le Budget économique exploratoire 2026.

En valeur, poursuit la même source, la croissance du produit intérieur brut (PIB) passerait de 6,4% en 2025 à 5,6% en 2026, donnant lieu à une inflation, mesurée par l'indice implicite du PIB de 1,5% en 2026, après 1,9% attendue en 2025.

Ainsi, la valeur ajoutée agricole devrait se redresser de 4,7% en 2025 après un recul de 4,8% en 2024. En 2026, et sous l'hypothèse d'une production céréalière moyenne de la campagne agricole 2025/2026, le secteur agricole devrait évoluer de 3,3%, profitant de la consolidation des autres cultures et de l'amélioration de l'activité de l'élevage.

De son côté, le secteur de la pêche et de l'aquaculture devrait bénéficier des efforts de repeuplement aquatique, d'une meilleure valorisation des produits et de la rigueur de la demande étrangère, prévoit le HCP.

Dans ces conditions, le secteur primaire devrait croître de près de 4,6% en 2025 et de 3,2% en 2026, contribuant ainsi positivement de 0,5 point à la croissance du PIB en 2025 et de 0,3 point en 2026.

Concernant les activités non agricoles, elles devraient afficher une progression de 4,3% en 2025 et de 4% en 2026, soutenues principalement par la poursuite de la bonne

performance du secteur du BTP (bâtiment et travaux publics) et des activités industrielles, ainsi que par la bonne tenue des activités tertiaires.

En effet, les industries manufacturières devraient enregistrer une croissance de 3,6% en 2025, portée par le raffermissement de la production de certaines filières exportatrices, telles que les industries chimiques (+6,6% en 2025 et +5,1% en 2026) et agroalimentaires (+2,2% en 2025 et +3,5% en 2026), ainsi que par les retombées positives du bon niveau des investissements directs étrangers.

De même, le secteur du textile devrait connaître une progression modérée de 2,8% en 2025 et 3,1% 2026, alors que le secteur extractif devrait confirmer sa bonne tenue avec une croissance de 7,1% et de 5,7% respectivement en 2025 et 2026.

Le secteur du BTP devrait, quant à lui, augmenter de 4,9% en 2025 et de 4,1% en 2026, à la faveur de la réalisation des projets structurants dans les secteurs stratégiques et des infrastructures liées aux préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025 et à la co-organisation de la Coupe du monde 2030.

Par ailleurs, la poursuite des efforts de reconstruction des zones touchées par le séisme, et du programme d'aide directe au logement, devrait contribuer à dynamiser le secteur.

Cependant, l'activité de la construction devrait pâtir de la hausse des coûts des matériaux et d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, due à son absorption par les grands chantiers d'infrastructures.

Pour sa part, la branche de fabrication du matériel de transport et ses activités

connexes devraient pâtir en 2025 des retombées des problèmes techniques et commerciaux temporaires et de la tendance baissière des acquisitions de voitures thermiques en Europe. Elle devrait tirer profit de la stabilisation progressive des investissements et du renforcement de la chaîne de valeur locale.

Ainsi, les activités secondaires devraient croître de 4,2% en 2025 et de 4,1%

en 2026, avec une contribution à la croissance économique nationale de 1,1 point.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, représentant près de 60% de la valeur ajoutée totale sur la période 2015-2024, il devrait poursuivre sa dynamique en 2025 avec une progression estimée à 4,4% et 4% en 2026, contribuant ainsi respectivement de près de 2,3 et 2,1 points à la croissance économique en 2025 et 2026.

Principaux points du Budget économique exploratoire 2026 du HCP

Voici les principaux points du Budget économique exploratoire 2026 publié, mardi, par le Haut-Commissariat au plan (HCP) :

Perspectives pour 2025 :

- La croissance économique devrait atteindre 4,4%.
- La valeur ajoutée du secteur agricole devrait se redresser de 4,7%.
- La valeur ajoutée du secteur non agricole progresserait de 4,3%.
- L'inflation, mesurée par l'indice implicite du PIB, se situerait à 1,9%.
- Le déficit commercial devrait s'aggraver à 19,8% du produit intérieur brut (PIB).
- Le déficit budgétaire devrait s'alléger à 3,6% du PIB.
- La dette du trésor devrait se stabiliser autour de 67,1% du PIB.
- La dette publique globale s'établirait à 79,2% du PIB.
- La masse monétaire devrait évoluer de 7,1%.

Perspectives pour 2026 :

- La croissance économique se situerait à 4%.
- Le secteur agricole devrait évoluer de 3,3%.
- Le secteur non agricole augmenterait de 4%.
- L'inflation, mesurée par l'indice implicite du PIB, devrait atteindre 1,5%.
- Le déficit commercial s'établirait à 20,1%.
- Le déficit budgétaire diminuerait à 3,4% du PIB.
- La dette du Trésor reculerait à près de 66,7% du PIB.
- La dette publique globale s'atténuerait à près de 78,9% du PIB.
- La masse monétaire progresserait de 6,2%.

Karim El Aynaoui souligne l'importance de la mutualisation financière collective

La mutualisation financière collective des pays africains apparaît comme une réponse efficace face à un environnement mondial marqué par des tensions géopolitiques croissantes, a souligné, lundi à Salé, le président exécutif du Policy Center For The New South (PCNS), Karim El Aynaoui.

"Une mutualisation collective serait plus efficace face à un contexte mondial de plus en plus complexe, car l'auto-assurance des pays, à l'instar de l'accumulation de réserves par les banques centrales africaines, s'avère sous-optimale", a dit M. El Aynaoui à l'ouverture du 3ème Symposium économique africain (AES - Africa Economic Symposium) qui se tient les 14 et 15 juillet à l'initiative du PCNS sous le thème "Des choix audacieux face aux mutations mondiales".

Par ailleurs, il a décrit la complexité croissante des politiques publiques actuelles marquées par des tensions géopolitiques, les chocs commerciaux et les

crises financières, jugeant impératif de prendre des décisions éclairées dans un environnement mondial instable.

M. El Aynaoui a, dans ce sens, mis l'accent sur la nécessité d'intégrer dans la politique macroéconomique des mécanismes robustes de résilience et d'assurance à même d'absorber plus efficacement les chocs exogènes et d'assurer une stabilité économique durable.

D'autre part, il a rappelé la mission du PCNS qui consiste à contribuer à l'amélioration de la formulation des politiques publiques et à développer une plateforme de convergence entre expertises et réseaux, dans une perspective de service aux citoyens.

De son côté, Oumayma Bourhriba, économiste principale au PCNS, a fait savoir que cette édition du Symposium met en lumière les enjeux liés à la politique monétaire et budgétaire qui constituent des défis majeurs pour la stabilité macroéconomique en Afrique.

Elle a, à cet égard, souligné que ce 3ème AES se penche sur la transformation économique du continent africain, en particulier par le biais du commerce et de la connectivité, deux leviers essentiels pour stimuler une croissance durable et renforcer l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale.

"Nous allons dépasser l'aide traditionnelle pour identifier les principaux leviers de financement du développement en Afrique, en mobilisant les ressources internes, optimisant les dépenses et luttant contre les flux financiers illicites", a-t-elle ajouté.

Répartie sur sept sessions thématiques, cette édition s'articule autour de deux grands axes complémentaires. Le premier traite des grands défis macroéconomiques auxquels est confronté le continent.

Les discussions porteront sur les moyens permettant de renforcer la résilience des politiques monétaires et bud-

gétaires face aux incertitudes mondiales, à l'inflation persistante, à la volatilité des monnaies et à la pression croissante sur la dette publique. Ces échanges permettront d'identifier des marges de manœuvre pour préserver la stabilité tout en soutenant la croissance.

Le second axe s'intéresse aux leviers de la transformation économique africaine. Il mettra en lumière les avancées et obstacles liés à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le développement de corridors économiques à fort impact, ainsi que le potentiel de l'innovation financière, en particulier les monnaies numériques des banques centrales, pour élargir l'inclusion financière et moderniser les systèmes de paiement.

Les intervenants aborderont également la nécessité de dépasser les modèles traditionnels d'aide au développement, en favorisant des mécanismes de financement durables, mixtes et autonomes.

Art & culture Le "MOGA Festival" à Essaouira

Le "Moga Festival", un événement dédié aux musiques et cultures électroniques, se tiendra du 1er au 05 octobre prochain à Essaouira, ont annoncé les organisateurs.

"Après une édition record au Portugal qui a réuni plus de 25.000 festivaliers fin mai (+18% de fréquentation) sur les plages de Costa da Caparica, MOGA Festival revient à Essaouira, sa ville d'origine, pour une cinquième édition très attendue", précisent-ils dans un communiqué. "Les premiers noms dévoilés pour cette nouvelle édition, Folamour, Bonobo, DJ Tennis, Patrick Mason, Apollonia et bien d'autres vont faire rayonner une fois de plus la cité des alizés", relève la même source.

MOGA Caparica 2025 : le Maroc à l'honneur

La connexion entre les deux rives de l'Atlantique s'est illustrée plus que jamais cette année lors de son édition portugaise, qui a eu lieu du 28 mai au 1er juin derniers.

De la scénographie de la Hafla Stage signée Tartar Color, aux performances d'artistes marocains comme le collectif Reload, Monile, Lilya Mandre ou Saad Tiouly ou encore en passant par les ateliers menés par le collectif Sound Sisters et la collaboration avec le Marrakech Short Film Festival pour le cinéma en plein air, le Maroc a brillé au Portugal.

Cette édition a aussi vu une hausse significative du public marocain sur place avec près de 500 Marocains ayant fait le déplacement confirmant l'attachement de la



#MOGATrIBE à ses racines culturelles.

Retour à Essaouira : terre d'ancrage du festival

Du 1er au 5 octobre 2025, "MOGA" retrouvera les ruelles, les remparts et l'énergie unique d'Essaouira, pour une édition toujours partagée entre deux volets.

Les 1er et 2 octobre, "MOGA OFF" proposera des ateliers, concerts, DJ sets, surf, yoga, cinéma en plein air et activités culturelles gratuites dans des lieux emblématiques de la médina.

Les 3, 4 et 5 octobre, place au "MOGA IN", au sein de l'Hôtel Le Golf d'Essaouira & Spa, qui accueillera les festivaliers autour de 5 scènes pour une expérience immersive au cœur de la palmeraie.

MOGA dévoile aujourd'hui les

premiers artistes qui feront vibrer la palmeraie d'Essaouira :

"ADASSIYA (live) - ANZAR - APOLLONIA - ARAPU - ARYMÉ - AVÖ - BEDOUIN - BONOBO (DJ SET) - CABANNE - CHOUJAA - DANIEL BELL - DEATRA - DJ TENNIS - FOLAMOUR - GARRETT DAVID - HOLLY MOLLY - JANE RET - JAWORA - JNJS - KOSH (LIVE) - LIVERJ - MANUEL COTTA - MASSALA - MIISHU - MIROLOJA - MOBLACK - NATHABES - NEYL & NADRUMS (live) - NITFREAK - NOMADS - PATRICK MASON - PRASLEA - PRIKU - SAOIRSE - STEVE O'SULLIVAN (live) - THOMAS MELCHIOR - TOMAS STATION - ZEINA - ZULU NAWFEL - YAYA (MA)".

Une sélection pointue et cosmopolite où se côtoient pionniers de la scène européenne, talents marocains et artistes émergents venus du

monde entier, dans une ambiance toujours intime, inclusive et ensoleillée.

Une expérience au-delà de la musique

Fidèle à son ADN, "MOGA" mêle musique électronique, bien-être, art, gastronomie et artisanat, pour une expérience multisensorielle unique, dans un lieu classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

"À l'image des années 60, où Essaouira était le repaire d'artistes et d'utopistes du monde entier, MOGA perpétue l'esprit hippie et libre d'une ville tournée vers l'océan et la culture", ajoute le communiqué, avant de conclure en indiquant que l'édition 2025 prévoit 16.000 participants sur 5 jours, dont 30% d'internationaux.

Début du tournage de la série Harry Potter avec un nouvel acteur dans le rôle principal



Un nouveau Harry Potter... sans Daniel Radcliffe. Le groupe Warner Bros. Discovery a dévoilé lundi les premières images du tournage de sa série adaptée d'Harry Potter avec comme vedette principale un gamin aux lunettes rondes incarné par l'acteur écossais Dominic McLaughlin.

Le géant américain des médias et du divertissement Warner Bros. Discovery avait promis il y a deux ans de lancer une série, qui sera diffusée sur "dix ans", d'Harry Potter avec son auteure J.K. Rowling comme productrice exécutive.

Le tournage a débuté lundi dans les studios Leavesden, au Royaume-Uni, pour une diffusion en 2027 sur les plateformes HBO et HBO Max.

Daniel Radcliffe avait emprunté le costume du jeune sorcier dans le premier volet des films déclinés des romans de J.K. Rowling, "Harry Potter à l'école des sorciers", au point de devenir le visage de la franchise.

Lundi, Warner Bros. Discovery a présenté Dominic McLaughlin, qui avait sensiblement le même âge que Radcliffe à ses débuts, comme la nouvelle incarnation du personnage phare en diffusant une photo du jeune acteur avec entre ses mains un clap de tournage affichant la scène 1 en date du 14 juillet 2025.

La réalisation de la série a été confiée au réalisateur britannique Mark Mylod, derrière la caméra de Sex List (2011), et plus récemment de Le Menu (2022), film noir sur l'industrie de la haute cuisine. Entre les deux, il a réalisé des épisodes de "Game of Thrones".

La scénarisation ne sera pas l'oeuvre de J.K. Rowling, mais de Francesca Gardiner, fille du célèbre chef d'orchestre britannique John Eliot Gardiner, qui avait écrit l'adaptation de "A la croisée des mondes" (His Dark materials), récit allégorique du passage d'adolescents à l'âge adulte de Philip Pullman.

Programmation diversifiée au Festival d'été de Nador

La deuxième édition du Festival d'été de Nador se tiendra, du 18 au 20 juillet, sous le thème "Nador: Été de la créativité et battement de la culture", à l'initiative de l'Association de Nador pour la culture et l'art.

Cette édition intervient après le succès remarquable de la première édition, qui a marqué le début d'un ambitieux projet culturel destiné aux jeunes, visant à mettre en œuvre les Hautes orientations Royales appelant à soutenir les jeunes et à leur permettre de s'engager activement dans le développement culturel, à travers la promotion des valeurs de créativité, de diversité et d'ouverture sur tous les affluents de l'identité marocaine, indique un communiqué de l'Association.

Cet événement vise à consolider la position de Nador en tant que plateforme accueillant les talents créatifs et vitrine culturelle ouverte, et ce à travers une manifestation artistique et intellectuelle mettant en valeur la richesse du patrimoine national, tout en accompagnant la dynamique sociétale et culturelle que connaît le Royaume.

Le festival proposera une programmation riche et diversifiée, adaptée aux différents espaces accueillant ses activités et répondant aux attentes des habitants de la ville et de ses visiteurs.

Le public aura ainsi rendez-vous avec



une palette d'activités allant des spectacles artistiques aux rencontres interactives, en passant par des espaces de création ouverts à toutes les catégories, en particulier les jeunes et les enfants.

Cette manifestation culturelle est or-

ganisée en partenariat avec les Conseils communal et provincial de Nador, les délégations provinciales de la culture et du tourisme, ainsi que l'École supérieure de technologie de Nador et la Faculté pluridisciplinaire de Nador.

Superman doit sauver sa franchise, pas seulement des vies

Marina Abramovic et Anne Teresa De Keersmaeker lauréates du "Nobel des arts"

L'artiste serbe Marina Abramovic et la chorégraphe belge Anne Teresa De Keersmaeker font partie des lauréats du Praemium Imperiale 2025, considéré comme le "Nobel des arts", selon un communiqué publié mardi.

Ce prix, créé en 1988 par la Japan Art Association, est décerné dans cinq catégories (peinture, sculpture, arts vivants et cinéma, musique, architecture) et doté de 15 millions de yens (92.000 euros).

Marina Abramovic, 78 ans, est récompensée en tant que sculptrice. "Figure pionnière de l'art corporel, performeuse, Marina Abramovic a utilisé son propre corps comme moyen d'expression", a rappelé le jury dans le communiqué.

Elle s'est rendue célèbre en repoussant les limites lors de ses performances, jusqu'à se mettre en danger de mort. Lors



de "Rythm 0" à Naples en 1974, elle autorisait les visiteurs à lui faire ce qu'ils voulaient pendant six heures, ce qui avait démontré les pulsions violentes de certains d'entre eux.

Récompensée dans la catégorie arts vivants et cinéma, Anne Teresa De Keersmaeker, 65 ans, est une grande figure de la danse contemporaine dans le monde.

Le jury a salué "son exploration de la relation structurelle entre la musique et le

mouvement, qu'elle fait dialoguer au travers d'époques et de styles musicaux très variés, de la musique minimaliste au classique en passant par le blues".

En peinture, le Praemium Imperiale revient au Britannique Peter Doig, 66 ans, un représentant de la nouvelle peinture figurative. "Il crée des paysages et des personnages aux couleurs vives" et "mêle souvent le réel et le surréel", commente le jury.

En architecture, le lauréat est le Portugais Eduardo Souto de Moura, qui a conçu entre autres le stade de Braga pour l'Euro de football 2004 ou le musée Paula Rego à Cascais, près de Lisbonne.

Enfin, en musique, le pianiste hongrois Andras Schiff, 71 ans, est récompensé pour sa carrière de soliste et dans la direction d'orchestre.

La cérémonie de remise des prix est prévue le 22 octobre à Tokyo.

Bouillon de culture Candidature

La Fondation Moulay Ali Chérif Al-Mourrakochi a annoncé l'ouverture des candidatures pour la 2ème édition du Prix Moulay Ali Chérif des études et recherches scientifiques, organisé cette année sous le thème: "La science, lumière de la vie, levier du développement humain et du progrès des nations."

Selon un communiqué de la Fondation, cette initiative vise à consacrer les valeurs de la recherche scientifique, tout en encourageant les compétences nationales à approfondir l'étude de l'identité marocaine authentique, à travers le thème de cette édition: "L'identité spirituelle et le soufisme marocain: leur impact sur le patrimoine artistique islamique au Maroc et en Afrique."

Le Prix, supervisé par un comité scientifique spécialisé, ambitionne d'accompagner les chercheurs en leur offrant un espace de réflexion autour des dimensions spirituelles et historiques du soufisme marocain, tout en mettant en lumière le rôle pionnier de l'Etat Alaouite dans la préservation de l'identité religieuse et culturelle du Maroc et du continent africain.

Les candidatures sont ouvertes du 16 juin au 7 septembre 2025 via la plateforme numérique de la Fondation, les lauréats devant être annoncés le 14 septembre prochain, à l'issue d'un processus rigoureux d'évaluation.

Poésie

La Maison de la poésie de Marrakech a organisé récemment, en coordination avec l'Association Tanmirt pour le développement au douar Anzal (commune de Tazart, province d'Al Haouz), la 5ème édition de son programme culturel "Rives poétiques".

Cette rencontre a été marquée par des lectures poétiques animées par les poètes Moubarak El Abani, Mohamed Bouziane et Fadma Firass, dans une ambiance artistique rythmée par les chants du groupe Ahwach "Lagh" de Tazart, l'objectif de la Maison de la poésie étant de rapprocher la poésie des habitants des douars et des zones montagneuses.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la 8ème saison de la Maison de la poésie de Marrakech, qui poursuit son engagement en faveur de la valorisation de la parole poétique et de la magie du verbe, à travers une fusion entre poésie et arts populaires, tels que l'Ahwach, conférant à la poésie une nouvelle dimension scénique.

Conflits générationnels ou absence de récits identitaires partagés

Quand la mémoire devient dialogue, la transmission devient féconde

Quand les anciens parlent mais que plus personne n'écoute, et que les jeunes rient mais que personne ne comprend, c'est que le fil s'est rompu.

Quand la mémoire se disperse comme une poignée de sable oubliée

Non pas le fil du sang, mais celui du sens. L'un regarde le passé comme un refuge, l'autre le futur comme une fuite. Et entre les deux, le présent devient zone de brouillard. Le conflit générationnel n'est pas né d'un simple écart d'âge — il est né d'un vide de récits identitaires partagés.

Dans de nombreux territoires, la mémoire se disperse comme une poignée de sable oubliée par le vent. Les places se vident de leurs récits, les visages se croisent sans se reconnaître, et les gestes anciens, porteurs de sens, tombent dans l'oubli. Là où, jadis, l'appartenance se tissait à la lumière d'un feu de village ou à l'ombre d'un figuier ancestral, ne subsiste parfois qu'un écho lointain, inaudible pour les plus jeunes. Dans les zones rurales comme dans les périphéries urbaines, dans les médinas délaissées comme dans les quartiers précaires, le lien s'effiloche. On ne sait plus très bien d'où l'on vient, encore moins où l'on va.

Alors, le citoyen se tait. Il ne vote plus, ne débat plus, ne rêve plus à voix haute. La désaffection civique ne vient pas d'un rejet : elle naît d'un vide. D'un manque de récit. Quand on ne sait plus dans quelle histoire on s'inscrit, on ne se sent responsable de rien. Ni du trottoir brisé, ni de l'école abandonnée. Les repères vacillent. L'arbre généalogique devient schéma flou, le nom des collines s'efface des cartes, le sens des fêtes s'éteint sous les spots des fêtes commerciales. Le patrimoine immatériel, pourtant si précieux, glisse lentement vers le silence.

Et comment mobiliser autour d'un projet quand plus personne ne sait ce qu'il défend ? Quand les habitants ne se reconnaissent plus dans les priorités de leur commune ? Quand l'histoire collective ne parle plus leur langue du cœur ? C'est là que le storytelling devient réparation symbolique. Il redonne voix, lien et souffle. Car un territoire sans récit est un corps sans colonne vertébrale. Et aucune politique, aussi bien pensée soit-elle, ne peut tenir debout si l'ossature identitaire s'est effondrée.

L'histoire locale attend qu'on la touche avec respect, qu'on l'interroge avec tendresse.

Donner du sens à l'histoire locale, c'est rallumer une braise enfouie sous la poussière du quotidien, faire parler les pierres, les ruelles, les silences. C'est écouter une source raconter pourquoi elle a cessé de couler, une place murmurer les cris de marché qui autrefois faisaient vibrer ses pavés. L'histoire locale n'est pas morte, elle attend qu'on la touche avec respect, qu'on l'interroge avec tendresse. Il faut donc la réactiver comme on réveille une mémoire endormie, comme



on ravive une flamme dans les yeux d'un ancien. Les lieux doivent redevenir des "lieux d'histoires", où le passant devient pèlerin, le touriste devient témoin, et l'habitant devient héritier.

Imaginons une carte du territoire où chaque point est un battement de cœur. Ici, la grotte où les femmes chantaient pour demander la pluie. Là, la ruelle où un résistant fut arrêté. Plus loin, le grenadier du vieux Mokhtar, qui donnait toujours un fruit aux enfants du quartier. Et pour que cette mémoire touche, il faut lui donner forme. Une exposition photo suspendue entre deux ruelles, où les anciens racontent en noir et blanc. Un podcast enregistré au bord d'un puits, entre une rumeur de vent et une confiance. Une balade contée, où l'on suit un fil invisible entre les histoires tissées par des voix, des pas, des soupirs. Ce ne sont pas des souvenirs pour pleurer le passé — ce sont des récits pour habiter le présent avec dignité dans une terre vivante d'humanité partagée.

Quand la mémoire devient dialogue, la transmission devient féconde.

Transmettre aux jeunes générations, c'est tendre un fil entre deux mondes qui ne parlent plus la même langue, mais qui portent la même soif d'appartenance. Ce fil, fragile mais tenace, c'est celui du récit. Un récit vivant, tremblant parfois, inachevé souvent, sincère toujours. Il faut inviter les jeunes à habiter ces histoires, à y poser leurs questions, leurs doutes, leurs colères, leurs rires. C'est dans cette friction que la transmission devient féconde, où la mémoire devient dialogue.

Mais pour cela, il faut avoir le courage de laisser les jeunes réinterpréter. Non pas pour effacer ce qui fut, mais pour le prolonger. Il ne s'agit pas de préserver une histoire morte, mais d'activer un héritage vivant, malléable, mouvant. Car la transmission

n'est pas un passage de témoin : c'est un acte de création partagée. Et dans ce geste — un atelier entre générations, une caméra tendue, une voix qui tremble — le territoire reprend vie dans le cœur de ceux qui, demain, devront le porter.

Effondrement des certitudes et besoin de sens

En temps de crise, les chiffres chancelent, les certitudes tombent, les cartes se brouillent. Le territoire vacille, parce que les repères s'effacent. Les plans de relance, les restructurations, les diagnostics ne suffisent pas. Ce qu'il faut, dans ces moments-là, c'est du sens. Et ce sens, seul le récit peut le restaurer. Quand tout change — les institutions, les fonctions, les équilibres économiques — ce qui reste, ce qui ancre, ce qui tient debout, ce sont les histoires que l'on se raconte pour ne pas se perdre. Des histoires de courage discret, de mains tendues, de voisins qui se relèvent ensemble. Des fragments d'humanité qui réchauffent l'âme commune.

Après une catastrophe naturelle, bien avant que l'Etat arrive avec ses bulldozers et ses formulaires, il y a eu cette femme qui a accueilli trois familles chez elle. Il y a eu ce jeune qui a porté les vivres sur son dos. Ces gestes, racontés, deviennent mémoire. Et cette mémoire devient force. Elle dit : "Nous avons tenu." Et cette simple phrase, répétée, portée, transmise, devient pilier. C'est là qu'il faut aller chercher les récits de résistance constructive. Ceux qui racontent non pas la plainte, mais la persévérance. L'élite de quartier qui continue à écouter même sans budget. L'enseignant qui transforme sa classe en refuge.

Ces récits sont des actes de soin symbolique, des points d'ancrage émotionnels. Ils réparent ce que les politiques, seules, ne peuvent guérir : le sentiment d'exister ensemble malgré tout. Car en temps de crise,

ce n'est pas l'abondance de moyens qui crée la résilience, mais la puissance du récit partagé. Celui qui dit : nous sommes passés par là, nous avons été bousculés, mais nous avons tenu — et voici comment. Et en racontant comment, on réapprend à croire que l'on peut encore. Que l'on peut recommencer. Que l'on peut, malgré la brèche, reconstruire un "nous" plus fort, plus vrai, plus incarné. C'est une histoire pour tenir.

La force des récits identitaires partagés

Créer des récits identitaires partagés est un acte lent, fragile, profond. C'est tendre l'oreille à toutes les voix qu'on n'entend plus — ou qu'on n'a jamais écoutées. C'est descendre de la hauteur du discours pour toucher la matière vivante du territoire : ses émotions, ses douleurs, ses colères contenues, ses fiertés tuées.

Un territoire, c'est aussi un tissu d'histoires qui cherchent à se rejoindre. Mais tant que chaque groupe raconte son récit dans son coin — les jeunes dans leur silence numérique, les anciens dans leur nostalgie feu-trée, les commerçants dans leurs chiffres, les élus dans leurs rapports — il n'y a pas de "nous". Il y a un choc dissonant, une polyphonie blessée.

Alors il faut la co-construire, morceau par morceau, blessure par blessure, rêve par rêve. Dans une salle municipale ou sous une tente dressée sur une place, on installe des cercles. On fait asseoir ceux qui d'habitude ne se croisent pas. On dit : racontez. Racontez votre territoire. Racontez ce que vous aimez, ce que vous perdez, ce que vous attendez. Et là, il se passe quelque chose. Le récit devient miroir. Un jeune parle de sa solitude, une femme de son combat pour l'eau, un commerçant de son espoir brisé, un élu de son impuissance. Et, soudain, un fil invisible relie ces histoires. Non pas une vérité unique, mais un noyau d'humanité commune. Quelque chose qui dit : nous vivons ici, nous portons tous une part du possible, du manque, de l'avenir.

Alors peut-être qu'avant d'écrire un plan stratégique, il faudrait écouter un vieux parler de sa terre, laisser une femme raconter pourquoi elle a appelé son fils comme elle l'a fait, ou regarder un adolescent filmer son quartier pour la première fois avec fierté. Là, dans ce tissage fragile, recommence le sentiment d'appartenance. Là, renaît l'élan de bâtir ensemble.



Par **Abderrazak Hamzaoui**
Email : hamzaoui@hama-co.net
www.hama-co.net



ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TAZA
 CERCLE DE TAINESTE
 CAIDAT DE KAF EL GHAR
 COMMUNE DE KAF EL GHAR

AVIS RECTIFICATIF

DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 21/2025/CA

Le directeur provincial de l'AREF Souss Massa à **Taroudant** porte à la connaissance du public que la consultation architecturale ouverte n° : 21/2025/CA du 31/07/2025 A 12H00 ayant pour objet :

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE ELYARMOUK A LA COMMUNE TERRITORIAL SIDI HMAD OUABDELLAH RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT.

Publié aux journaux :

- En langue française : LIBERATION n° : 10552 en date du 07/07/2025 page 19.
- En langue Arabe : AL ITIHAD AL ICHTRAKI n° : 14078 du 07/07/2025 page 10.

A été rectifié comme suit :

- Une visite du site sera organisée aux concurrents, conformément aux articles 26 et 98 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics selon l'heure et à l'adresse indiqués ci-dessous :

Date & Heure	Adresse du site
22/07/2025 à 11H00 heures	L'école Mère du Secteur scolaire ALYARMOUK - Douar Imariden - Commune Sidi Hmad Ouabdellah -Province de Taroudant

Le reste de l'avis et des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 4650/PA



ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TAZA
 CERCLE TAINESTE
 CAIDAT KAF EL GHAR
 COMMUNE KAF EL GHAR

AVIS RECTIFICATIF

DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 22/2025/CA

Le directeur provincial de l'AREF Souss Massa à **Taroudant** porte à la connaissance du public que la consultation architecturale ouverte n° : 22/2025/CA du 31/07/2025 A 15H00 ayant pour objet :

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE ARGANA A LA COMMUNE TERRITORIAL ARGANA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT.

Publié aux journaux :

- En langue française : LIBERATION n° : 10552 en date du 07/07/2025 page 19.
- En langue Arabe : AL ITIHAD AL ICHTRAKI n° : 14078 du 07/07/2025 page 10.

A été rectifié comme suit :

- Une visite du site sera organisée aux concurrents, conformément aux articles 26 et 98 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics selon l'heure et à l'adresse indiqués ci-dessous :

Date & Heure	Adresse du site
21/07/2025 à 11H00 heures	L'école Mère du Secteur scolaire MEHDI BEN TOUMERT ARGANA A proximité Du Siège de La Commune Territoriale ARGANA Province de Taroudant

Le reste de l'avis et des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 4651/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TAZA
 CERCLE DE TAINESTE
 CAIDAT DE KAF EL GHAR
 COMMUNE DE KAF EL GHAR**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° :12/2025

Le 12/08/2025 à 10 heures et 30 min, il sera procédé à le bureau de monsieur le président de la Commune de Kaf El Ghar Province de Taza au siège de la commune, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de Creusement des Puits A la Commune de Kaf El Ghar, Province Taza

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la commune de Kaf El Ghar - Province de Taza - il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à :cinq mille quatre cents Dirhams (5400.00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent soixante-dix mille Dirhams (270000,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent conformes aux disposition des articles 30 à 34 du décret n° 2.22 431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voir électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 4652/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TAZA
 CERCLE TAINESTE
 CAIDAT KAF EL GHAR
 COMMUNE KAF EL GHAR**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° :13/2025

Le 12/ 08/ 2025 à 11 heures, il sera procédé à le bureau de monsieur le président de la Commune de Kaf El Ghar Province de Taza au siège de la commune, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de construction des ouvrages buses sur les pistes desservants les différents douars à la Commune de Kaf El Ghar Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés public accessible à l'adresse :(www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million trois cent soixante-douze mille trois cent quatre-vingts dirhams (1 372 380 dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt-sept mille dirhams (27000.00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent conformes aux disposition des articles 30 à 34 du décret n° 2.22 431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voir électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

N° 4653/PA



**AVIS DE REPORT ET RECTIFICATIF D'APPEL
D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 16/2025/DPA/TZ/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Tiznit informe le public que l'AAO Ouvert National n° 16/2025/DPA/TZ/SAHA du Jeudi 17 Juillet 2025 à 10 H, publié au journal Libération en date du 24/06/2025 sous n° 10542, et rectification publié au même journal en date du 04/07/2025 sous n° 10550, relatif aux **Contrôle et validation des études techniques des projets de construction et d'aménagement des pistes à la Province de Tiznit**, est reporté jusqu'au Lundi 28 Juillet 2025 à 10 H et a connu un rectification comme suit :

- REGLEMENT DE CONSULTATION:

- Article 5 : Contenu des dossiers

Le reste sans changement.

Veillez télécharger la version du Dossier d'appel d'offres complet dûment rectifiée au niveau du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

N° 4654/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Réalisation des essais de contrôle et de suivi de la qualité des travaux de signalisation

horizontale et verticale sur les routes suivantes :

- > RP2101 DU PK00+000 AU PK48+000
- > RP2103 DU PK00+000 AU PK14+000
- > RP2104 DU PK00+000 AU PK39+000
- > RP2107 DU PK06+000 AU PK26+000
- > RP2108 DU PK00+000 AU PK35+000
- > RP2114 DU PK00+000 AU PK26+000
- > RP2118 DU PK00+000 AU PK30+000

- PROVINCE DE RHAMNA -

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° BHA/09/2025
OUVERTURE DES PLS LE 07/08/2025**

Le 07/08/2025 à 10h30 (Dis Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Equipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour les :

Réalisation des essais de contrôle et de suivi de la qualité des travaux de signalisation horizontale et verticale sur les routes suivantes :

- > RP2101 DU PK00+000 AU PK48+000
- > RP2103 DU PK00+000 AU PK14+000
- > RP2104 DU PK00+000 AU PK39+000
- > RP2107 DU PK06+000 AU PK26+000
- > RP2108 DU PK00+000 AU PK35+000
- > RP2114 DU PK00+000 AU PK26+000
- > RP2118 DU PK00+000 AU PK30+000

- PROVINCE DE RHAMNA -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **83 520,00Dhs (Quatre-vingt-trois Mille Cinq cent vingt Dirhams)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **1 300,00Dhs (Mille Trois cents Dirhams)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **obligatoirement** déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.

N° 4655/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مجلسة القيم خريبكة
الأسرة وادي زم
جماعة أولاد عيسى
مكتب الشؤون الإدارية والقانونية

**إعلان
عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2025**

يعن رئيس المجلس الجماعي لأولاد عيسى انه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية لولوج درجتى تلتقى من الدرجة الأولى ومساعد تلتقى من الدرجة الأولى برسم سنة 2025 للفترة الموقظين المنتسبين لميزانية الجماعة وذلك وفق الجدول التالي:

الامتحان المهني	الشروط التنظيمية المطلوبة في المرشحين	مركز الامتحان	عدد المناصب المتبارة بشأها	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الطلبات
امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تلتقى من الدرجة الأولى	ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجة تلتقى من الدرجة الثالثة	مقر جماعة أولاد عيسى	01	01 أكتوبر 2025	11 شتنبر 2025
امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تلتقى من الدرجة الأولى	ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجة مساعد تلتقى الدرجة الثالثة	مقر جماعة أولاد عيسى	01	01 أكتوبر 2025	11 شتنبر 2025

N° 4656/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مجلسة إقليم الجديدة
دائرة الحوزية
قيادة أولاد رحمون
جماعة أولاد رحمون

قرار رقم 05 بتاريخ 07 يوليوز 2025
بفتح بلاتح امتحان الكفاءة المهنية
برسم سنة 2025 لولوج درجة تلتقى من الدرجة الأولى المسلم 11 للفترة موقظي جماعة أولاد رحمون

إن رئيس المجلس الجماعي أولاد رحمون

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 صادر في 20 رمضان 1436 الموافق 07 يوليوز 2015 بتفويض القانون التنظيمي رقم 113-14 المتعلق بالجماعات.

- وعلى الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 الموافق 24 فبراير 1958 بمقتضى النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية، حسبما وقع تقييده وتتميمه؛

- وعلى المرسوم الملكي رقم 401.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 الموافق 22 يونيو 1967 بتنظيم عام للتدابير والامتيازات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومنصب الإشارات العمومية، كما وقع تقييده وتتميمه؛

- وعلى المرسوم رقم 2.77.738 الصادر في 13 نونال 1397 الموافق ل 27 شتنبر 1977 في شأن النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات حسب ما وقع تقييده وتتميمه؛

- وعلى المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 نونال 1426 الموافق 2 ديسمبر 2005 بتحديد شروط ترفي موظفي التوتة في الدرجة أو الإطار، حسبما وقع تقييده وتتميمه؛

- وعلى المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 من نونال 1426 الموافق 2 ديسمبر 2005 بتحديد مسطرة تقييد وتقييم موظفي الإشارات العمومية؛

- وعلى المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 02 دجنبر 2005 بشأن النظام الأساسي الخاص ببيئة التقييد المشتركة بين الوزارات ولاسيما المواد 09-08-10 و 11 منه؛

- وبناء على قرار الوزيوة المسنفة لدى رئيس الحكومة المسنفة بالانتقال الرسمى وإصلاح الإدارة رقم 2062-23 الصادر في 08 محرم 1445 الموافق ل 26 يوليوز 2023 بتحديد إجراءات تنظيم امتحان الكفاءة المهنية للترقى إلى درجة تلتقى من الدرجة الثالثة والثانية والأولى بوزارة الداخلية.

تيسير ما يخص

الفصل الأول: يفتح امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 لولوج درجة تلتقى من الدرجة الأولى المسلم 11 في وجه الموظفين المنتسبين لهيئة تلتقى من الدرجة الثانية بجماعة أولاد رحمون والشوطين إلى غاية 08 غشت 2025 على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة، وذلك في حدود 14 % من عدد التقييد من الدرجة الثانية المسنوفين للشروط المطلوبة.

- تاريخ إجراء المفاضلة: 09 غشت 2025 على الساعة التاسعة صباحاً.

- المرفق: قائمة الاجتماعات بمقر جماعة أولاد رحمون.

- تاريخ ومكان إيداع الترشيحات: تودع طلبات الترشيح بمكتب المحيط للجماعة ابتداء من تاريخ النشر إلى غاية 08 غشت 2025 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال وهو آخر أجل لقبولها.

- وتحدد المناصب المتبارة بشأها في حدود منصب واحد.

الفصل الثاني: يشتمل امتحان الكفاءة المهنية على اختبار كتابي واختبار شفوي أو تطبيقي أو هما معاً، تحدد مواضعها ومدتها ومعاملتها كما يلي:

المعمل	الامتحانات	المدة
4	اختبار كتابي: موضوع عام أو أسئلة متعلقة بالإختبارات QCM حول مواضيع مختلفة ذات صلة بوزارة الداخلية أو بالمهام والوظائف المرتبطة بالدرجة المستمن بشأها.	المدة 30 د 3 ساعات
3	اختبار شفوي أو تطبيقي أو هما معاً: تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح مواضيع مختلفة ذات صلة بوزارة الداخلية أو بتخصصه لاختبار تطبيقي أو هما معاً، يتضمن عملاً فورياً يدخل ضمن مهام هيئة التقييد بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة مهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المستمن بشأها.	ما بين 15 و 30 دقيقة

N° 4657/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale
de Safi
Avis d'Appel d'offres
ouvert simplifié SUR
OFFRES DES PRIX
N°:35/S/2025

Le : 28/07/2025 à 10h il sera
procédé, dans la salle de
réunion à la direction provin-
ciale du ministère de
l'éducation nationale et des sports à
SAFI sis a Rue Damas, Ville
Nouvelle Safi, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié sur
offres des prix N°
:35/S/2025 Relatif au :
Fourniture et installation
des supports de fixation des
vidéo projecteurs au profit
des établissements pion-
niers relevant à la direction
provinciale de Safi, en lot
unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme : 451 200,00 DHS
TTC (Quatre cent cinquante
un mille deux cent dirhams
TTC).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
7 800,00 dhs (Sept Mille
huit cent dhs).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du Décret n° 2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° :08 du Règle-
ment de Consultation.

N° 4661/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :11/2025/C.AZ

Le Mercredi 13 Août 2025 à
10 heures, il sera procédé,
dans la salle des réunions
de la commune d'Azilal à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres nationale
sur offres de prix pour :
ETUDES TECHNIQUES ET
SUIVI DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE
UNITE HOTELIERE A LA
COMMUNE D'AZILAL.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
de chef de la division tech-
nique de la commune
d'Azilal, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
http://www.marchés pub-
lics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire
est fixé à un montant

de 3.000,00dhs (Trois mille
dirhams)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 160 000,00 dhs
(Cent soixante mille dir-
hams, 00 centimes).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 02-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leur dossier sous for-
mat électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchés pub-
lics.gov.ma et ce avant
la date d'ouverture des plis
Une visite des lieux est pré-
vue le 04/08/2025 à 11
heures tél 0661245933

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 2 du règlement
de consultation.

N° 4662/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE
SIDI BENNOUR
COMMUNE
DE ZEMAMRA
DIRECTION
DES SERVICES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 13/2025/CZ

Le Mercredi 13/08/2025 à
10H00, il sera procédé, au
siège de la commune de Ze-
mamra, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
n° : 13/2025/CZ ayant pour
objet :
ETUDES TECHNIQUES ET

SUIVI DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU
SIEGE DE LA SUBDIVI-
SION POLYVALENTE DES
IMPOTS A LA VILLE DE
ZEMAMRA.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
service des marchés de la
commune, il peut égale-
ment être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics : www.mar-
chespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Deux Mille Dirhams, 00
Cts (2000,00 DH).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Cent mille
Dirhams, 00 Cts TTC
(100.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
31, 32, 33, 34 du décret n°
2-22-431 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent :
obligatoirement envoyer les
offres, par voie électronique
accessible à l'adresse à par-
tir du portail des marchés
publics www.marchespub-
lics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 06 du règlement
de consultation.

Le dossier technique doit

comprendre :
les certificats d'agrément,
établis conformément à l'ar-
rêté du ministre de l'équi-
pement et des transports
n°1003-15 du 20 jourmada 1
1436 (11 mars 2015) complé-
tant le tableau annexé au
décret n°2-98-984 du 4 hija
1419 (22 mars 1999) insti-
tuant pour la passation de
certains marchés de services
pour le compte de l'Etat, un
système d'agrément des
personnes physiques ou
morales exécutant des pres-
tations d'études et de maî-
trise d'œuvre :

- D14
- D15
- D16
- D17
- D21

N° 4663/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région Casablanca-Settat
Province de Settat
Cercle de Settat Jassebia
Caidat Ouled Bouziri
Commune Machraa Ben Abbou

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 01/MBA/2025

Le : 28/07/2025, à 11 h, il sera
procédé dans le bureau du
président de la commune
Machraa Ben Abbou, Province
Settat, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offre ouvert
simplifié sur offres de prix n°
01/MBA/2025, ayant pour :
Travaux de réalisation des
forages d'exploitation pour
l'alimentation en eau potable
aux douars: Kachacha, Bjaoua,
Souaka El Rharbia, Ouled
Said Ben Ali, El Malassa et
Bouchaker y compris fournis-
ture et pose des tubages en
PVC.

Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établis par le
maître d'ouvrage est fixé à
la somme de : Trois
Cent Soixante Mille Trois
Cent Soixante Dirhams,
00 Centimes (360 360,00
Dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : Sept
Mille dhs (7 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions de l'article 34 du
décret n°2-22-431 relatif au
marchés publics du 15
Chaaban 1444 [08 Mars 2023].

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique via le portail des
Marchés publics
www.marchespublics.gov.ma .
Et ce conformément à l'Ar-
rêté du Ministre de l'Economie
et des Finances n° 1692-23
du 4 hija 1444 (23 juin 2023)
relatif à la dématérialisation
des procédures, des docu-
ments et des pièces relatifs
aux marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation.

N° 4660/PA

Royaume du Maroc
المملكة المغربية
Société de Développement Local
شركة التنمية المحلية
Grand Agadir pour la Mobilité
أكادير الكبرى للتنقلات الحضرية
et les Déplacements Urbains
ش.م.أ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS
(SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé aux dates et heures ci-dessous, dans la salle de réunion de la Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains, sise aux bureaux N° 20-21-22, 2ième Étage Immeuble IGODAR Avenue des FAR Agadir, à l'ouverture en séance publique du pli relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix ayant pour objet la réalisation de :

N° Appel d'offre	Lot	Désignation	Estimation En Dhs TTC	Caution Provisoire en Dhs	Réserve à la PME	Date d'ouverture des plis
20/2025/GAMDU	N°1	ACQUISITION de 78 AUTOBUS DE LONGUEUR 12 METRES DE MOTORISATION DIESEL à minima EURO V- PLANCHER BAS	191 880 000,00	2 800 000,00	Non	Le 27 août 2025 à 11h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27,28, 29 et 31 du règlement des marchés de la société. Ce règlement des marchés est téléchargeable dans le site de la société www.agadirmobilité.ma

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Directeur Général de la SDL Grand Agadir pour la mobilité et les déplacements urbains SA, à l'adresse suivante : N°22, 2ième Étage Immeuble IGODAR Avenue des FAR - Agadir ;
- Soit déposer contre récépissé au Département Administratif et Financier bureau N°20, 2ième Étage Immeuble IGODAR Avenue des FAR - Agadir ;
- Soit les remettre au président de la Commission d'Appel d'Offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de consultation.

Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains SA
Capital: 8.000.000,00Dirhams- siège social: N°20-21-22 Deuxième Étage Immeuble IGODAR (Ex Hôtel NEUMA) Avenue des FAR Agadir
Tél. : +212 5 29822333 - Fax : +212 5 29822340
19 - 48301889 - tcc: 00217790000009 - RC: 43425 - 9 / 34452205

N° 4658/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE DERA- AFILALET
PROVINCE D'ER-RACHIDIA
CERCLE D'ARFOUD
CAIDAT AARAB SEBAH ZIZ
COMMUNE AARAB SEBAH ZIZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 08 / 8 / 2025 il sera procédé, dans les bureaux de Mr le président de la commune Aarab Sebah Ziz, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouvert national sur offres de prix comme suit :

N° appel d'offres	Objet	Heure d'ouverture	Estimation administrative En dhs (ttc)	Caution provisoire En dhs
02/2025	Travaux de construction et aménagement des pistes dans le cadre de la convention de partenariat entre le conseil provincial et la commune d'Aarab Sebah Ziz.	10.00	2 912 496,00	50 000,00
03/2025	Travaux de construction et aménagement des pistes à la commune d'Aarab Sebah Ziz.	12.00	2 516 894,32	50 000,00
04/2025	Travaux de construction et aménagement des pistes à la commune Aarab Sebah Ziz.	14.00	1 993 440,00	30 000,00
01/2025	Travaux d'aménagement café LAMAADID première tranche-commune territoriale Aarab Sebah Ziz. province d'Errachidia	15.30	299 196,00	5 000,00

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du Ministre Délégué Auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, Charge du Budget n° 1692-23 du 4 hija 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont Conformément aux dispositions de l'article 22 du décret n° 2-22-431 précité.

N° 4659/PA

Royaume du Maroc
Chef du Gouvernement
Royal Golf Rabat Dar Es
Salam

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DE PRIX**

N° 08/2025
Le 29/07/2025 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de l'Administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°08/2025 du 29/07/2025 relatif à l'Achat de pièces de rechange pour voitures royales de golf destinées au Royal Golf Rabat Dar Es Salam en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent cinquante-deux dirhams toutes taxes comprises (689 952,00 TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze mille dirhams (12 000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N° 4664/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR

REGION CASABLANCA -

SETTAT

PROVINCE

DE BERRECHID

COMMUNE DE OULED

ABBOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT NATIONALE

SUR OFFRE DE PRIX N° :

01/OAB/2025

Séance publique

Objet : ACQUISITION

D'UNE AMBULANCE

EQUIPEE ET

D'UN CAMION

NACELLE E AU PROFIT

DE LA COMMUNE

OULED ABBOU - PROVINCE

DE BERRECHID-

Le 12/08/2025 à 11

Heures, il sera procédé

dans la salle de réunion à la commune de ouled abbou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offre de prix

n°01/OAB/2025 ayant pour objet :

ACQUISITION D'UNE

AMBULANCE EQUIPEE

ET D'UN CAMION NA-

CELLE E AU PROFIT DE

LA COMMUNE OULED

ABBOU - PROVINCE DE

BERRECHID-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 220 000,00 dh TTC (un million deux cent vingt mille dirhams) Le cautionnement provisoire est fixé à 20 000,00 VINGT MILLE DIRHAMS Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 MARS 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publique www.marchespublics.gov.ma conformément aux articles 6 et 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

• Les catalogues sont déposés dans le bureau des marchés de la commune ouled abbou au plus tard, le jour ouvrable qui précède celui de l'ouverture des plis contre délivrance d'un accusé de réception.

Ou de les remettre séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article N° 6 du règlement de la consultation.

N° 4665/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'EAU

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

INTERNATIONAL

N° 22/2025/DGM

Le 08/08/2025 à 10h, il sera

procédé, dans les bureaux

des marchés et gestion

comptables de la Direction

Générale de la Météorologie,

en face de la préfecture

Hay Hassani Boite Postale

8106 à Casablanca à l'ouverture

des plis relatifs à l'ouverture

de l'appel d'offres ouvert international sur offres des

prix n° 22/2025/DGM

du 08/08/2025, pour :

Etude de mise en place

d'un Système d'Alerte Pré-

coce Axé sur les Impacts

des Aléas Météorologiques

au Maroc (Diverses pré-

fectures).

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics

accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des

prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : Six cent quatre-

vingt-seize mille Dirhams

TTC (696 000,00 Dirhams

TTC)

-Le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de : Dix

à 34 du décret relatif aux

marchés publics.

Les concurrents doivent

déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le

portail des marchés publics

accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à

fournir, sont celles prévues

par l'article 09 du règle-

ment de consultation.

N° 4666/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Agriculture

et de la Pêche Maritime du

Développement Rural et

des Eaux et Forêts

DIRECTION PROVINCIALE

E DE L'AGRICULTURE DE

BENI-MELLAL

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

INTERNATIONAL

N° 33/2025/DPA/4/

SMOPFPA

Du. 22/08/2025 A

10Heures

Le 22/08/2025 à 10 heures,

il sera procédé, dans les bureaux

de la Direction Provinciale de

l'Agriculture de Beni-Mellal,

à l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres International sur

offres de prix offes de prix

N° 33/2025/DPA/4/

SMOPFPA du 22/08/2025

ayant pour objet : Achat de

boucs et chèvre de race noir

d'atlas ou barcha et des an-

tenaises et des bélières de

race « Timahdite » dans le

cadre du Programme de

l'Agriculture Solidaire

Centré sur l'Élevage

(ASCE) dans la CT Bout-

ferda, province de Beni

Mellal

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir

du Portail Marocain des

Marchés Publics :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des

prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : Deux mil-

lions cent cinquante-sept

MilleDirhams et 00 cen-

tes (2.157.000,00 DH

TTC).

Le cautionnement provi-

soire est fixé à : quarante

Mille Dirhams(40 000,00

dh).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doi-

vent être conformes aux

dispositions des articles 30

et 34 du Décret n° 2-22-431

du 15 chaabane 1444 (8

mars 2023) relatif aux mar-

chés publics.

Les concurrents doivent

obligatoirement envoyer

leurs plis par voie électro-

nique sur le portail Marocain

des Marchés Publics :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des

prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : Huit cent

soixante dix mille quatre

cent quatre vingt douze

Dirhams et 00 Cts. TTC (870

492,00 dhs TTC).

• Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de

:Quinze mille dirhams et 00

cts TTC (15 000,00 DH

TTC).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doi-

vent être conformes aux

dispositions des articles 30

à 34 du décret N° 2-22-431

du 15 chaabane 1444 (8

mars 2023) relatif aux mar-

chés publics.

Les concurrents doivent

déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le

portail des marchés publics

accessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues

par l'article 10 du règle-

ment de consultation dudit

appel d'offre.

N° 4668/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture,

de la Pêche Maritime, du

Développement Rural et

des Eaux et Forêts

DIRECTION REGIONALE

DE L'AGRICULTURE DE

LA REGION DE

BENI MELLAL-

KHENIFRA

DIRECTION

PROVINCIALE DE

L'AGRICULTURE DE

BENI MELLAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT SIMPLIFIE

N°36/2025/DPA/4/SS

Le 12/08/2025 à 10

heures, il sera procédé,

dans les Bureaux de la Di-

rection provinciale de

l'Agriculture de Beni Mel-

lal, sise au Quartier Admi-

nistratif, Rue de Safi, Beni

Mellal, à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'of-

fres ouvert simplifié sur of-

fres de prix n°

36/2025/DPA/4/SS, ayant

pour objet : ACHAT DE

MOBILIER DE BUREAU

POUR LES BESOINS DE

LA DPA DE BENI-MEL-

LAL

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir

du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma

Le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : SOIXANTE

ET ONZE MILLE CINQ

CENT VINGT Dirhams

TOUTES TAXES COM-

PRISES (71 520,00DH TTC)

Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de

: MILLE QUATRE CENT

Dirhams (1400,00 DHS).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doi-

vent être conformes aux

dispositions des articles 30,

32, 37 et 135 du décret rela-

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II de Casablanca
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Avis d'appel d'offres ouvert National Simplifié N° 01/FMPC/2025
Réserve à la très petite, Petite et Moyenne Entreprise, à la coopérative et à l'union des coopératives et à l'auto-entrepreneur (Séance publique)

Il sera procédé au bureau de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Casablanca Le 28/07/2025 à 11 :00, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix relatif à : L'Achat d'un appareil de Chromatographie en phase liquide à haute performance (HPLC) pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca en lot unique

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à : 600 000,00 DHS TTC (Six Cent Mille Dirhams TTC)
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 10 000 DHS (Dix Mille Dirhams)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

-Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service financier de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca sis à Tarik Ibnou Ziad Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

- Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 4672/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II - Casablanca
Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N°02F/ENSAM/2025
Relatif à l'Achat de Matériel d'Enseignement dans le Cadre du Programme du Digital destiné à L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca Relevant de

L'Université Hassan II de Casablanca en Lot Unique.

(Séance publique)

Le 29/07/2025 à 10h00min du matin, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP 9167, Mers Sultan, Casablanca), à l'ouverture des plis de l'AO N° 02F/ENSAM/2025 relatif à l'Achat de Matériel d'Enseignement dans le Cadre du Programme du Digital destiné à L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca Relevant de L'Université Hassan II de Casablanca en Lot Unique.

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du Maître d'ouvrage est : 403 200,00 DHS TTC - Quatre Cent Trois Mille Deux Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 7 000,00 DHS - Sept Mille Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

- Au bureau du service financier de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca, (sis à 150, Bd Nil Sidi Othmane Casablanca) contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;
- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

N° 4673/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II - Casablanca
Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca
Avis d'Appel d'offre ouvert national simplifié sur offre de prix N° 16UH2C/2025
(Séance publique)

Le 29/07/2025 à 11h00min, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université

Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix N° 16UH2C/2025 relatif à :

L'Achat de Matériels Informatiques dans le Cadre du Programme du Digital destinés à L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca relevant de L'Université Hassan II de Casablanca en Lot Unique.

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Montant du cautionnement provisoire est de : 16 000, 00 DHS - Seize Mille Dirhams.
- Montant de l'Estimation des coûts des prestations est de : 974 400,00Dhs TTC - Neuf Cent Soixante Quatorze Mille Quatre Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

- Au bureau du service financier de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca, (sis à 150, Bd Nil Sidi Othmane Casablanca) contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;
- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

N° 4674/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat
Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 15/2025/DPA/BERRECHID du 07/08/2025 à 10H (SEANCE PUBLIQUE)

Le 28/07/2025 à partir de 12H30, Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix relatif à : ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE A LA FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK DANS LE CADRE DE LA DIGITALISATION DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE EN LOT UNIQUE

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

Le 07/08/2025 à 10H, il sera procédé, dans la salle de la réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sis à n° : 5 boulevard Mohamed V, quartier El yousser, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert National sur offres de prix N° 15/2025/DPA/BERRECHID du 07/08/2025 relatif à : CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BERRECHID, PROVINCE DE BERRECHID.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre-Vingt-Quatorze Mille Neuf Cent Vingt Dirhams et 00 centimes TTC (94 920,00 Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Sept Cent dirhams et zéro centimes (1700,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 11 du Règlement de consultation.

N° 4675/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II de Casablanca
FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N° 04/FSBM/2025
(Séance publique)

Le 28/07/2025 à partir de 12H30, Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié relatif à : la fourniture et la préparation des repas aux malades et aux personnels de garde du centre hospitalier préfectoral AIN CHOK

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : MAX 850 190.00 dhs huit cent cinquante mille cent quatre vingt dix dirhams TTC

MIN 519 640.00 dhs cinq cent dix neuf mille six cent quarante dirhams TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16 000.00 dhs seize mille dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret des marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 du règlement de consultation.

N° 4677/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION FES-MEKNES
PRÉFECTURE DE MEKNÈS
CONSEIL DE LA PRÉFECTURES DE MEKNÈS
D.G.S / SAFLM
Avis d'appel d'offres ouvert National N°18/2025/BP

Le 08/08/2025 à 10h00 mn, il sera procédé au Siège du Conseil de la Préfecture de Meknès sis à Rue Pasteur immeuble Iraki N° 13 V.N hamria Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National n°18/2025/BP pour :

Acquisition de CINQ (05) minibus de transport scolaire au profit des élèves Des Commune de « Charqaoua », « Ain kerma - Oued Romane », « Oued Jdida », « N'zalal Bni Amar » et « Ait Oualal »

Préfecture de Meknès
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Neuf Cent Vingt Mille dirhams 00 centimes TTC (1.920.000,00 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille dhs (30.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 4678/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une
S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
19/06/2025, il a été établi
les statuts d'une Société à
Responsabilité Limitée AS-
SOCIE UNIQUE, dont les
caractéristiques sont les
suivantes :

Denomination: " BIZMART
SERVICE" S.A.R.L.A.U.

Siège Social : N°22 RUE
JABAL MOUSSA APPT 12
RABAT AGDAL.

L'associé :
- Mme. TAMAM AOUD ;
apporteur en numéraire
100 000.00 dhs soit 1000
parts sociales.

Objet :
- MARCHAND DES
FOURNITURES ET MOBIL-
LIER DE BUREAU ;
- NETTOYAGE ;
- IMPRESSION ET GOOD-
DES ;
Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est
gérée par : Mme. TAMAM
AOUD

Dépôt légale : Le dépôt
légal est effectué au registre
de commerce au Tribunal
de

Commerce de RABAT sous
le N° sous le N° 193300 RC
N°189379.

N° 4679/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.
«EL AZZOUNY
BATIMENT»

SOCIETE A RESPONSA-
BILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE
100 000.00 DH
SIEGE SOCIAL: N°143
HAY EL AMAL
BOUZHNIKA.

RC: 4163 IF: 15283697

Au siège social : N°143
HAY EL AMAL BOUZH-
NIKA, l'associé unique de
la société à responsabilité
limitée d'associé unique
«EL AZZOUNY BATI-
MENT» SARL AU A dé-
cédé ce qui suit :

Première résolution : Ces-
sion de parts sociales;

L'associé unique prend
acte de cession 100 parts
sociales au profit de Mr.
ANAS EL AZZOUNY Ti-
tulaire de la CIN
N°TK24973.

Deuxième résolution: no-
mination d'un nouveau co-
gérant

L'associé unique accepte la
nomination de Mr. ANAS
EL AZZOUNY nouveau
co-gérant de la société «EL
AZZOUNY BATIMENT».

Troisième résolution :
Transformation de la forme
juridique.

Transformation de la forme
juridique d'une Société à
responsabilité limitée d'associé
unique « SARL AU » à une
Société à responsabilité li-
mitée « SARL ».

Le dépôt légal est effectué
au secrétariat-Greffe du tri-
bunal de première instance

de BENSLIMANE sous le
n°396 RC n° 4163.

N° 4680/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573 GSM:
0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
26/06/2025, il a été établi
les Statuts d'une Société à
responsabilité limitée, dont
les caractéristiques sont les
suivantes :

Denomination: " MECANO-
PRO SOLUTIONS" S.A.R.
Siège Social: GROUPE AT-
TAKKADDOUM GH2-17,
2ème ETG SIDI BER-
NOUSSI - Casablanca.

Les Associés :
- Mr. RACHID EL AOUNI,
apporteur en numéraire 50
000.00 DHS soit 500 parts
sociales.

- Mr. NOUREDDINE EL
AOUNI, apporteur en nu-
méraire 50 000.00 DHS soit
500 parts sociales.

Objet :
- IMPORT ET EXPORT
DES ENGINES ET MATE-
RIELS DE BTP DE
CONSTRUCTION ;

- LOCATION DES MATE-
RIELS ;
- TRAVAUX DIVERS DE
CONSTRUCTION.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est
gérée par : Mr. RACHID
EL AOUNI et Mr. NOU-
REDDINE EL AOUNI

Dépôt légale : la société a
été immatriculée au registre
de commerce au Tribu-
nal de commerce

Casablanca sous le N°
980292 RC N° 685359.

N° 4681/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHHA
SECRETARIAT
GENERAL

DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
SIMPLIFIE N°
12/INDH/2025

Le : 28/07/2025 A 10H ; Il
sera procédé, à la division
des Affaires financières de
la Province de Chtouka Ait
Baha , au bureau n°21 ; à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres Ouvert
simplifié sur offres de prix
N° 12/INDH /2025 du
28/07/2025 à 10H, pour :

Acquisition de matériel
medico-technique pour
le centre d'hémodialyse de
Biougda dans le cadre de
l'INDH2024 - PROVINCE
CHTOUKA AIT BAHHA

Le dossier d'appel d'offre
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :149000.00
dhs TTC (cent quarante
neuf mille dirhams 00 cen-
times toutes taxes com-
prises).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 12000,00dhs (Douze
Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que de dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés Publics.

Les concurrents doivent

deposer leurs plis par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse :www.mar-
chespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 4682/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHHA
SECRETARIAT
GENERAL

DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 14/INDH/2025

Le : 28/07/2025 A 11H ; Il
sera procédé, à la division
des Affaires financières de
la Province de Chtouka Ait
Baha , au bureau n°21 ; à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
Simplifié sur offres de prix
n°14/ INDH/2025 du
28/07/2025 à 11h, pour :

TRAVAUX DE MISE À NI-
VEAU DES DOURS TALIB
ET TALIBA : DAR TALIB
ET DAR TALIBA SIDI BIBI
DAR TALIB ET DAR TA-
LIBA AIT AMIRA DAR
TALIB SIDI WASSAY DAR
TALIBA INCHADEN DAR
TALIB ET DAR TALIBA
BELFAA, RELEVANT DE
LA PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHHA

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
: www.marchespublics.
gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : huit Cent
quarante neuf Mille cent
soixante dix neuf
Dirhams,33cts toutes taxes
comprises (849 179.33 DHS
TTC)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 16000,00dhs (seize Mille
Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que de dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés Publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plis par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse :www.mar-
chespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 4684/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHHA
SECRETARIAT
GENERAL

DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 16/INDH/2025

Le : 29/07/2025 A 10H ; Il
sera procédé, à la division
des Affaires financières de
la Province de Chtouka Ait
Baha , au bureau n°21 ; à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
Simplifié sur offres de prix
n°16/ INDH/2025 du
29/07/2025 à 10h, pour :

TRAVAUX DE MISE À NI-
VEAU DES DOURS TALIB
ET TALIBA : DAR TALIB
ET DAR TALIBA TANALT,
DAR TALIB ET DAR TA-
LIBA IDA OUGNIDIF ET
DAR TALIB AIT BAHHA ET
DAR TALIB AIT MILK,
RELEVANT DE LA PRO-
VINCE DE CHTOUKA
AIT BAHHA

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Six cent qua-
rante sept Mille quarante
sept Dirhams,75 cts toutes
taxes comprises (647 047.75
DHS TTC)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 12000,00dhs (Douze
Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que de dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés Publics.

Les concurrents doivent

deposer leurs plis par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse :www.mar-
chespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 4683/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHHA
SECRETARIAT
GENERAL

DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 15/INDH/2025

Le : 29/07/2025 A 10H ; Il
sera procédé, à la division
des Affaires financières de
la Province de Chtouka Ait
Baha , au bureau n°21 ; à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
Simplifié sur offres de prix
n°15/ INDH/2025 du
29/07/2025 à 10h, pour :

TRAVAUX DE MISE À NI-
VEAU DES DOURS TALIB
ET TALIBA : DAR TALIB
ET DAR TALIBA SIDI BIBI
DAR TALIB ET DAR TA-
LIBA AIT AMIRA DAR
TALIB SIDI WASSAY DAR
TALIBA INCHADEN DAR
TALIB ET DAR TALIBA
BELFAA, RELEVANT DE
LA PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHHA

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
: www.marchespublics.
gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : dix Mille
Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que de dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés Publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plis par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse :www.mar-
chespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 4685/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI SLIMANE
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI SLIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 11/BP/PSS/2025

Le JEUDI 07 AOÛT à 11H,
il sera procédé, au siège du
conseil provincial de Sidi
Slimane, l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres des
prix n°11/2025/BP/PSS
du 07/08/2025 à 11h, AUX
TRAVAUX DE PROTEC-
TION DE LA VILLE DE
SIDI YAHYA EL GHARB
CONTRE LES INONDA-
TIONS □ 1ère Tranche □ (Lot
unique).

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 26 989 358,00
DH (VINGT SIX MIL-
LIONS NEUF CENT QUAT-
RE VINGT NEUF MILLE
TROIS CENT CIN-
QUANTE HUIT DI-
RHAMS) toutes taxes

comprises.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
400 000,00 DH (QUATRE
CENT MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30 à 34 du décret relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consul-
tation.

N° 4686/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SECRETARIAT
GENERAL

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°: 24/2025/INDH/PSK
Le 07 Aout 2025 à
11H00mn, il sera procédé,
dans les bureaux de la Pro-
vince de Sidi Kacem (Secré-
tariat Général) sis Avenue
Mohamed V, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national sur
offres des prix
n°24/2025/INDH du
07/08/2025, pour l'équipe-
ment Dar Taliba M.Bel
Ksiri, Dar Talib et Taliba
Jorf El Melha et centre
2ème chance Sidi Al Kamel
-Province de Sidi Kacem-
lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Un million
quatre cent quarante et
un mille trois cent quatre
vingt dirhams 00 cts (1 441
380,00) toutes taxes com-
prises.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Vingt huit mille (28
000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics et les arti-
cles 9, 10, 11, 12 et 13 de
l'arrêté du ministre délé-
gué auprès de la ministre
de l'économie et des fi-
nances, chargé du budget,
n°1692-23 du 23 juin 2023
relatif à la dématérialisa-
tion des procédures, des
documents et des pièces re-
latifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°08 du régle-
ment de consultation.

N° 4687/PA

sera procédé, à la division
des Affaires financières de
la Province de Chtouka Ait
Baha , au bureau n°21 ; à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
Simplifié sur offres de prix
n°16/ INDH/2025du
29/07/2025 à 11h, pour :

TRAVAUX DE MISE À NI-
VEAU DES DOURS TALIB
ET TALIBA : DAR TALIB
DAR TALIBA DAR ALFA-
TAT BIOUGRA DAR
TALIB DAR TALIBA IMI
MQORN DAR TALIB DAR
TALIBA SIDI BOUSHAB,
RELEVANT DE LA PRO-
VINCE DE CHTOUKA
AIT BAHHA

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
: www.marchespublics.
gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Cinq Cent
Trois Mille Cinq Cent
Soixante et Onze
Dirhams,49 ts toutes taxes
comprises (503 571.49 DHS
TTC)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 10000,00dhs (dix Mille
Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que de dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés Publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plis par voie
électronique dans le portail
des marchés publics acces-
sible à l'adresse :www.mar-
chespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 4685/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI SLIMANE
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI SLIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 11/BP/PSS/2025

Le JEUDI 07 AOÛT à 11H,
il sera procédé, au siège du
conseil provincial de Sidi
Slimane, l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres des
prix n°11/2025/BP/PSS
du 07/08/2025 à 11h, AUX
TRAVAUX DE PROTEC-
TION DE LA VILLE DE
SIDI YAHYA EL GHARB
CONTRE LES INONDA-
TIONS □ 1ère Tranche □ (Lot
unique).

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Un million
quatre cent quarante et
un mille trois cent quatre
vingt dirhams 00 cts (1 441
380,00) toutes taxes com-
prises.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Vingt huit mille (28
000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics et les arti-
cles 9, 10, 11, 12 et 13 de
l'arrêté du ministre délé-
gué auprès de la ministre
de l'économie et des fi-
nances, chargé du budget,
n°1692-23 du 23 juin 2023
relatif à la dématérialisa-
tion des procédures, des
documents et des pièces re-
latifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°08 du régle-
ment de consultation.

N° 4687/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SECRETARIAT
GENERAL

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°: 24/2025/INDH/PSK
Le 07 Aout 2025 à
11H00mn, il sera procédé,
dans les bureaux de la Pro-
vince de Sidi Kacem (Secré-
tariat Général) sis Avenue
Mohamed V, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national sur
offres des prix
n°24/2025/INDH du
07/08/2025, pour l'équipe-
ment Dar Taliba M.Bel
Ksiri, Dar Talib et Taliba
Jorf El Melha et centre
2ème chance Sidi Al Kamel
-Province de Sidi Kacem-
lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Un million
quatre cent quarante et
un mille trois cent quatre
vingt dirhams 00 cts (1 441
380,00) toutes taxes com-
prises.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Vingt huit mille (28
000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics et les arti-
cles 9, 10, 11, 12 et 13 de
l'arrêté du ministre délé-
gué auprès de la ministre
de l'économie et des fi-
nances, chargé du budget,
n°1692-23 du 23 juin 2023
relatif à la dématérialisa-
tion des procédures, des
documents et des pièces re-
latifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°08 du régle-
ment de consultation.

N° 4687/PA

Sidi Mokhtar El Kanti : La politique des barrages, impulsée par la Vision Royale éclairée, constitue un levier stratégique fondamental pour garantir la souveraineté hydrique du Royaume

Le directeur de l'Agence du bassin hydraulique de Sakia El Hamra et Oued Eddahab (ABHSHOD), Sidi Mokhtar El Kanti, fait le point, dans un entretien à la MAP, sur la politique de l'eau au niveau de ce bassin hydraulique et celle des barrages, impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et sur la gestion de la rareté hydrique dans la région, ainsi que les mesures mises en œuvre pour assurer une gestion durable des ressources hydriques.



Quelles sont les singularités de la politique de l'eau dans le bassin hydraulique de Sakia El Hamra et Oued Eddahab à même de contribuer au développement des provinces du Sud du Royaume ?

Sidi Mokhtar El Kanti : La politique de l'eau mise en œuvre dans le bassin de Sakia El Hamra et Oued Eddahab incarne l'aboutissement d'un processus institutionnel et technique structuré, reposant sur quatre axes fondamentaux, dont une planification stratégique à long terme, alignée sur la Stratégie nationale de l'eau à l'horizon 2050, avec l'opérationnalisation de la loi 36-15 sur l'eau via des outils structurants, en l'occurrence le plan directeur d'aménagement intégré (PDAIRE) et les contrats de nappe.

Elle repose également sur une gouvernance territoriale intégrée, en cohérence avec la régionalisation avancée, à travers l'implication des collectivités territoriales et de la société civile dans la mise en œuvre de solutions locales adaptées aux enjeux de rareté et de changement climatique.

Elle est aussi axée sur un recours intelligent à l'innovation et aux technologies (systèmes d'information géographique, suivi piézométrique, et analyses périodiques...), permettant une gestion souple, prédictive et fine de la ressource, ainsi que l'équité hydrique, garantissant l'accès équitable à l'eau en milieu rural et urbain.

Cette dynamique intégrée s'est traduite par des retombées concrètes sur le développement socio-économique dans les provinces du Sud, eu égard à son rôle dans l'attractivité des investissements, la consolidation de la stabilité démographique, et la stimulation des secteurs clés, tels que l'agriculture, le tourisme et les énergies renouvelables.

Quel est l'impact de la politique des barrages, impulsée par SM le Roi Mohammed VI, sur la gestion de la rareté hydrique dans les provinces du Sud ?

La politique des barrages, impulsée par la Vision Royale éclairée, constitue un levier stratégique fondamental pour garantir la souveraineté hydrique du Royaume, en

particulier dans les provinces du Sud, exposées à une vulnérabilité climatique extrême.

Dans ce cadre, l'ABHSHOD a mené une série de projets structurants, en l'occurrence la reconstruction du grand barrage de Sakia El Hamra, avec une capacité portée à 112 millions m³, relié à un canal de recharge artificielle de la nappe de Foum El Oued.

S'inscrivant dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud, et du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027 (PNAEPI), le nouvel ouvrage, qui a mobilisé un investissement dépassant 650 millions de dirhams (MDH) progresse de manière significative et affiche un taux de réalisation d'environ 83%.

Portée par le ministère de l'Équipement et de l'Eau, cette installation hydraulique comprend des dispositifs modernes, à savoir un évacuateur de crue renforcé, une vidange de fond optimisée et une prise d'eau améliorée.

Ces aménagements visent à assurer une meilleure gestion des crues, à renforcer la recharge de la nappe de Foum El Oued et à assurer une gestion durable des ressources en eau de la région.

Parmi ces projets figurent également la réalisation de 22 petits barrages et lacs collinaires, pour un coût global de 175 MDH, visant à recharger les nappes phréatiques, à soutenir l'abreuvement du cheptel et à renforcer la résilience des territoires ruraux face aux crues.

Le PNAEPI-2020-2027 a accéléré de manière tangible la dynamique de ces projets structurants, en finançant directement plusieurs de ces barrages récemment achevés. D'autres ouvrages sont actuellement programmés pour réalisation ou en phase finale d'études techniques, reflétant la volonté nationale d'étendre la couverture territoriale de ces infrastructures hydrauliques de proximité.

Par ailleurs, des programmes intégrés de protection contre les inondations ont été déployés dans plusieurs villes, notam-

ment à Laâyoune, Es-Semara, Boujdour et El Ouatia, avec des ouvrages de dérivation, des digues et des murs de protection.

Grâce à cette dynamique volontariste, les provinces du Sud disposent désormais d'un socle hydrique renforcé, capable d'atténuer les risques liés à la rareté des précipitations, tout en favorisant l'essor d'une économie locale résiliente, équitable et durable.

Quelles sont les ressources mobilisées face à la faiblesse des précipitations dans les provinces du Sud, et quels sont les projets hydrauliques en cours ou réalisés ?

Dans un contexte de raréfaction chronique des précipitations, l'ABHSHOD mise principalement sur les eaux souterraines et les ressources non conventionnelles.

Dans ce cadre, l'ABHSHOD et la Direction générale de l'hydraulique ont réalisé environ 2.200 points d'eau (puits et forages), totalisant plus de 162.000 mètres linéaires et un débit global dépassant 3.000 L/S.

Concernant les ressources non conventionnelles, l'Agence a contribué avec d'autres partenaires à la réalisation de 9 stations de dessalement de l'eau de mer, totalisant une capacité de 66.425 m³/j, desservant notamment les villes et les centres de Laâyoune, Dakhla, Boujdour, Tarfaya et Aousserd. A cela s'ajoute, la déminéralisation des eaux saumâtres, via 13 stations (46.481 m³/j), et la réutilisation des eaux usées traitées, grâce à 9 stations d'épuration (44.000 m³/j).

Pour ce qui est des projets structurants en cours ou en phase d'étude, il y a lieu de citer le projet de dessalement de l'eau de mer pour Dakhla, qui permettra de desservir la ville et le futur port Atlantique et d'irriguer 5.000 ha, grâce à des installations alimentées en énergie renouvelable.

En outre, deux projets sont en phase d'étude qui prévoient la création de stations de dessalement pour irriguer 8.000 ha à Oued Craa (Boujdour) et 5.000 ha à Oued Chbika (Tan-Tan).

Ces investissements structurants posi-

tionnent la région comme un modèle national alliant sécurité hydrique, sécurité alimentaire et transition énergétique.

Quelles sont les mesures mises en œuvre par l'Agence du Bassin Hydraulique pour assurer une gestion durable des ressources en eau à l'échelle régionale ?

L'Agence a déployé une stratégie de gestion proactive, articulée autour de cinq leviers complémentaires, à savoir la planification intégrée et l'encadrement juridique, par le biais de la révision continue du PDAIRE, la contractualisation avec les usagers des nappes, et l'application rigoureuse de la loi 36-15, notamment en matière de régulation des prélèvements.

De même, l'Agence a fait de la digitalisation et l'innovation technique son cheval de bataille à travers la généralisation des compteurs intelligents, le développement de bases de données géospatiales et le recours à la télédétection et à l'analyse prédictive des données hydrologiques.

Elle veille aussi à la vigilance hydrique et la protection préventive, par le biais du renforcement des ouvrages de lutte contre les crues et la mise en place de systèmes d'alerte précoce, en plus de la gouvernance participative et la sensibilisation, à travers l'organisation d'ateliers avec les agriculteurs, élus, et ONG pour promouvoir les pratiques économes en eau et la culture de durabilité.

En vue d'assurer une gestion durable des ressources en eau, il a été procédé à la réorientation des eaux traitées vers les usages non domestiques (espaces verts, industrie), et à l'encouragement à l'efficacité hydrique dans tous les secteurs.

En somme, cette dynamique globale témoigne de la mise en place dans les provinces du Sud du Royaume d'un écosystème hydrique résilient, innovant et réparti territorialement de manière à profiter à toute la population et à faire face aux défis du changement climatique, tout en garantissant un développement durable équilibré.

Propos recueillis par
Imad Dliâ (MAP)

Ioulia Svyrydenko

Portrait *L'économiste en voie de diriger le gouvernement*



Ioulia Svyrydenko, figure clé des négociations houleuses pour un accord sur les minerais finalement conclu avec Washington, incarne une nouvelle génération de responsables politiques guidant l'Ukraine à travers les tumultes de la guerre.

A 39 ans, elle a été choisie lundi par le président Volodymyr Zelensky pour devenir Première ministre, une nomination qui constitue un remaniement majeur, même si elle doit encore être approuvée par le Parlement.

Ioulia Svyrydenko occupait jusqu'alors le poste de ministre de l'Économie, un secteur en souffrance en Ukraine. Elle avait pris ses fonctions seulement quelques mois avant le début de l'invasion russe en février 2022.

Cette diplômée de commerce et d'économie s'est illustrée cette année en jouant un rôle central dans les négociations avec Washington sur l'exploitation des ressources naturelles de l'Ukraine.

Les profonds désaccords sur ce sujet avaient bien failli provoquer une rupture entre Kiev et son principal allié militaire.

L'accord avait été au centre d'une dispute à la Maison Blanche entre Volodymyr Zelensky et le président américain Donald Trump, devant les caméras de nombreux médias et sous les yeux de journalistes médusés.

Mais peu après, Ioulia Svyrydenko s'était rendue à Washington pour conclure l'accord, vu en Ukraine comme une façon d'apaiser

le président américain et de s'assurer le soutien continu des États-Unis.

"Elle a été la figure clé et la seule à mener ces négociations. Elle a réussi à éviter qu'elles ne capotent", juge Tymofii Mylovanov, ancien ministre de l'Économie ayant travaillé avec elle.

M. Mylovanov, qui dirige aujourd'hui l'École d'économie de Kiev, garde le souvenir d'une personne "très efficace", qui sait persuader en évitant les confrontations inutiles.

"C'est une professionnelle. Elle garde son sang-froid", estime-t-il auprès de l'AFP.

Si sa nomination est confirmée, ce qui semble bien engagé car le Parlement soutient Volodymyr Zelensky, elle prendra la tête d'un gouvernement à un moment déterminant pour le pays.

L'Ukraine est épuisée par trois ans de guerre et dépend largement de ses alliés occidentaux pour survivre.

Le Premier ministre n'a généralement pas d'influence sur la stratégie militaire, chasse gardée du président et du commandement de l'armée.

Mais Ioulia Svyrydenko,

comme Volodymyr Zelensky, fait partie d'une jeune génération de responsables politiques ukrainiens qui guident le pays pendant l'invasion russe.

Ils offrent un contraste frappant avec l'élite vieillissante qui gouverne la Russie selon des schémas hérités de l'ère soviétique.

Elle n'avait pas encore 30 ans lorsque la Russie a orchestré un soulèvement contre les autorités ukrainiennes dans l'est du pays, déclenchant un conflit en 2014.

Sa région natale de Tchernigiv, frontalière de la Russie et du Bélarus, a été brièvement occupée par les troupes russes au début de l'invasion en 2022.

En 2023, Gina Raimondo, alors secrétaire au commerce, avait jugé que Ioulia Svyrydenko était "emblématique de la résilience du peuple ukrainien".

"Avec des responsables jeunes, intelligents et déterminés, comme elle, l'avenir de l'Ukraine après la guerre est plus prometteur que jamais", louait-elle dans les colonnes du Time Magazine.

Lors de ses occasionnelles apparitions publiques, Ioulia Svyrydenko se montre dis-

crète mais s'exprime avec assurance.

Elle a gravi rapidement les échelons de la fonction publique, après un détour par le secteur privé.

Elle a occupé plusieurs responsabilités locales dans la région de Tchernigiv, avant de rejoindre l'administration présidentielle en 2020.

Moins d'un an plus tard, elle était nommée vice-Première ministre et ministre de l'Économie.

Selon les médias ukrainiens, Ioulia Svyrydenko nourrit depuis longtemps des ambitions politiques.

D'après le média économique RBC-Ukraine, Volodymyr Zelensky avait cependant fait échouer ses précédentes tentatives d'accéder au poste de Première ministre, arguant que ce rôle lui conviendrait mieux après la fin du conflit.

Dans une interview récente, Ioulia Svyrydenko expliquait que le service public faisait partie de sa vie depuis l'enfance, ses deux parents travaillant dans ce secteur.

"J'ai vu à quel point ils se dévouaient au service de la communauté, comment leur ville natale et son essor étaient au cœur de leurs valeurs", a-t-elle déclaré.



A 39 ans, Ioulia Svyrydenko a été choisie lundi par le président Volodymyr Zelensky pour devenir Première ministre, une nomination qui constitue un remaniement majeur, même si elle doit encore être approuvée par le Parlement

Sport



Mondial des clubs



Hakimi et Bounou dans l'équipe type du tournoi

Les internationaux marocains Achraf Hakimi et Yassine Bounou ont été choisis dans le Onze type du Mondial des clubs, qui a pris fin dimanche, selon la Fédération internationale de football (FIFA).

Le latéral droit du Paris Saint-Germain, Achraf Hakimi, a inscrit deux buts et livré deux passes décisives lors de ce tournoi organisé aux Etats Unis avec la participation

pour la première fois de 32 équipes.

En finale disputée dimanche soir, le PSG a perdu face à Chelsea sur le score de 3 buts à 0.

De son côté, le gardien de but Yassine Bounou a conduit son équipe saoudienne d'Al Hilal jusqu'en quart de finale, avant de s'incliner face aux Brésiliens de Fluminense (2-1).

Outre les deux internationaux marocains, ce Onze type est constitué des joueurs du PSG Marquinhos et Vitorino, en plus des sociétaires des Blues, Marc Cucurella, Pedro Neto, Enzo Fernandez et Cole Palmer.

L'équipe type est complétée par Thiago Silva et Jhon Arias de Fluminense en plus de Gonzalo Garcia du Real Madrid.

CAN féminine de football

Le Maroc affronte le Mali en quart de finale

La sélection marocaine sera opposée à son homologue malienne en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations féminine de football (Maroc-2024), au terme de la troisième et dernière journée du premier tour.

Ce quart de finale sera disputé vendredi prochain (20h00) au stade olympique de Rabat.

Le Mali s'est incliné lundi soir au stade d'Honneur d'Oujda face à l'Afrique du Sud par 4 buts à 0 pour le compte du groupe C. Il termine à la troisième place avec 4 points, tandis que l'Afrique du Sud s'est emparée de la 1ère position (7 pts). Dans l'autre match de ce groupe, joué à Berkane, le Ghana s'est imposé face à la Tanzanie par 4 buts à 1 et a pris la 2ème place (4 pts).

Le Maroc a terminé en tête du groupe A avec 7 points, décrochés en 2 victoires face à la RD Congo (4-2) et au Sénégal (1-0) et 1 nul devant la Zambie (2-2).

Programme des quarts de finale

Vendredi 18 juillet

17h00: Nigeria - Zambie

20h00: Maroc - Mali

Samedi 19 juillet

17h00: Algérie - Ghana

20h00: Afrique du Sud - Sénégal.

Yassine Khalifi rejoint le Sporting Charleroi



Le jeune international marocain Yassine Khalifi a rejoint le Sporting Charleroi en provenance du club français de Lille, a annoncé lundi le club belge.

Le milieu de terrain de 19 ans s'est engagé pour une durée de deux saisons, assortie d'une option pour deux années supplémentaires, a précisé le club évoluant en Pro League belge sur son site web.

Intégré au noyau A durant cette pré-saison, le joueur évoluera également avec les Zebras Elites, l'équipe espoirs de Charleroi, "afin d'y apporter son expérience", a indiqué le club.

Formé à l'Académie Mohammed VI de football, Khalifi a effectué ses débuts à seulement 17 ans au sein de l'Union Touarga de Rabat, avant de rejoindre le LOSC en 2023.

Ce milieu de terrain relayeur, qui évolue dans le cœur du jeu, a disputé 25 rencontres avec l'équipe nationale marocaine des moins de 20 ans.

Modric s'offre à 39 ans un dernier défi à l'AC Milan

L'international croate Luka Modric s'est engagé à 39 ans avec l'AC Milan lundi, cinq jours après avoir disputé son dernier match avec le Real Madrid où en treize saisons il a tout gagné. "L'AC Milan est ravi d'annoncer que Luka Modric a signé un contrat expirant le 30 juin 2026 et comportant une option pour une année supplémentaire, jusqu'au 30 juin 2027", a indiqué le club lombard dans son communiqué.

Arrivé dans la matinée à Milan, "le magicien" a été accueilli par des dizaines de supporters enthousiastes que ce soit à la clinique où le Milan fait passer les traditionnelles visites médicales précédant tout transfert ou au siège du club.

Il a ensuite quitté la métropole lombarde en fin de journée pour Zagreb. "Je suis très content d'être ici pour commencer un nouveau chapitre de ma carrière", a-t-il déclaré dans un vidéo publiée sur les réseaux sociaux du club aux 19 titres de champion d'Italie. Selon la presse italienne, Modric rejoindra ses nouveaux coéquipiers début août après deux semaines de vacances. Le Croate a remporté sous le maillot du Real Madrid six Ligues des champions, quatre

Ligas, deux Coupes du Roi et cinq Supercoupes d'Espagne. Le vice-champion du monde 2018 (188 sélections, 28 buts) affiche également à son palmarès le Ballon d'Or en 2018, ce qui avait à l'époque permis de stopper l'hégémonie de l'Argentin Lionel Messi et du Portugais Cristiano Ronaldo dans cette distinction. Il rejoint un club en pleine restructuration après une saison 2024/25 catastrophique, terminée à la huitième place de la Serie A et marquée par une élimination précoce en Ligue des champions, des les barrages d'accès aux huitièmes de finale, et une défaite en finale de la Coupe d'Italie contre Bologne.

Le Milan est désormais entraîné par Massimiliano Allegri, qui a succédé à Sergio Conceição qui avait lui-même remplacé fin décembre son compatriote Paulo Fonseca, remercié moins de six mois après son arrivée.

Le club lombard veut modifier en profondeur son effectif. Il a laissé partir l'un de ses cadres, le Français Théo Hernandez (Al-Hilal/Arabie saoudite), et vient de recruter l'international italien Samuele Ricci (Torino).

Amende pour Zaniolo pour avoir agressé deux jeunes joueurs

L'international italien Nicolo Zaniolo a écopé d'une amende de 15.000 euros pour avoir agressé deux joueurs de l'équipe réserve de l'AS Rome fin mai, a annoncé lundi la Fédération italienne de football (FIGC).

Les incidents ont eu lieu en marge de la demi-finale du Championnat Primavera 1, celui des réserves, au Viola Park de Florence le 26 mai.

Zaniolo, prêté à la Fiorentina par Galatasaray, était "entré dans les vestiaires de la Roma à la fin du match, a frappé Mattia Alnaviva avec des gifles au cou et ensuite poussé Marco Litti, causant à tous deux des dommages physiques avec une ITT de dix jours", a expliqué la FIGC dans son communiqué.

Zaniolo s'était alors défendu en expliquant "n'avoir commis aucun acte agressif" et qu'il avait été la cible "d'insultes et de provocations injustifiées".

Depuis qu'il a rejoint Galatasaray en provenance de l'AS Rome, son club entre 2018 et 2023, Zaniolo, 26 ans, a connu trois clubs, Aston Villa (2023-24), l'Atalanta Bergame (août 2024-fév. 2025) puis la Fiorentina (fév-juin 2025).

Sa 19e et dernière sélection en équipe d'Italie remonte à mars 2024. Son nom a été également cité dans la retentissante affaire de paris sur des plateformes illégales qui a valu aux internationaux italiens Sandro Tonali et Nicolo Fagioli de longues suspensions.

En Irlande du Nord, les pièces rouillées dispersées par les touristes menacent la Chaussée des Géants

Les visiteurs de la Chaussée des Géants, célèbre site touristique naturel sur la côte nord-irlandaise, sont priés d'arrêter de glisser des pièces de monnaie entre les pierres, une superstition qui engendre d'importants dégâts.

Pour attirer "l'amour ou la chance", les touristes ont coincé des milliers de pièces entre les rochers et dans les fissures du site depuis des décennies, explique à l'AFP Cliff Henry, qui veille sur le site pour le National Trust, organisme de gestion de nombreux lieux du patrimoine britannique. La Chaussée des Géants, une formation volcanique spectaculaire qui attire près d'un million de touristes chaque année, est composée d'environ 40.000 colonnes verticales de lave refroidie, juxtaposées sur le littoral, qui donnent l'impression d'une chaussée pavée plongeant dans la mer.

Selon les géologues, ce phénomène naturel a été créé par une coulée de lave basaltique il y a 60 millions d'années, avant d'être sujet à l'érosion avec le passage des vagues.

La légende raconte que cette chaussée a été créée par le géant irlandais Finn

McCool, et qu'elle est dotée de pouvoirs magiques. Le site a été classé en 1986 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cependant, les pièces laissées par les visiteurs rouillent très vite, laissant des traces brunes "disgracieuses", et se dilatent jusqu'à parfois tripler de taille, écaillant la roche, souligne Cliff Henry en inspectant les colonnes.

"Il y a beaucoup d'euros et de pennies, mais aussi des pièces du monde entier, presque toutes les devises imaginables", déclare-t-il en retirant délicatement un centime américain avec une clé. Un rapport publié en 2021 par l'agence gouvernementale British Geological Survey a confirmé que ces pièces "causent de sérieux dégâts au site et que nous devons agir", souligne Cliff Henry.

Des panneaux ont été installés tout autour de la Chaussée des Géants pour demander aux touristes de "ne laisser aucune trace" de leur passage.

Et les guides touristiques, comme Joan Kennedy, ont désormais la mission de dire gentiment, mais fermement aux touristes de garder leurs pièces dans leurs porte-monnaies.



"Une fois qu'un visiteur commence à le faire, tous les autres s'y mettent à leur tour", déplore le guide.

Robert Lewis, un touriste américain de 75 ans, se dit "bouleversé" par les dégâts sur le site.

Le National Trust et l'organisation Causeway Coast & Glens Heritage Trust ont mené des tests pour voir si des tailleurs de pierre pouvaient retirer les pièces sans causer plus de dommages, qui se sont avérés concluants, rapporte M. Henry.

Le coût du retrait de l'ensemble des pièces est évalué à 30.000 livres (environ 34.800 euros).

"Si nous parvenons à toutes les enlever, cela améliorera la situation et, espérons-le, incitera les gens à ne plus en laisser aucune" sur le site, souligne Cliff Henry.

"Nous savons que les visiteurs chérissent la Chaussée des Géants, et que beaucoup ont tissé avec elle des liens personnels profonds, donc nous voulons que cette merveille naturelle continue d'exister pour les générations futures", conduit-il.

Recettes

Roulades de crêpes au saumon fumé



Ingrédients

2 c.à.s. de crème fraîche
1 c.à. c. de zeste de citron râpé
1 c.à. c. de persil haché
du sel et du poivre
6 crêpes salées (selon ma recette)
quelques feuilles de laitue
6 tranches de saumon fumé
quelques oeufs de lump

Préparation

Mélanger, dans un récipient, la crème fraîche, le zeste de citron râpé, le persil haché, le sel et le poivre.

Battre le mélange jusqu'à l'obtention d'une sauce épaisse.

Étaler une crêpe et la badigeonner avec cette sauce.

Préparer la pâte à crêpe selon ma recette de crêpe salée

Déposer une feuille de laitue puis une tranche de saumon. Rouler la crêpe en forme de cigare puis, à l'aide d'un couteau, la couper en tranches de 3cm. Continuer ainsi jusqu'à épuisement de toutes les crêpes.

Disposer les roulades de façon verticale dans un plat de présentation et les garnir avec quelques oeufs de lump.

Nouvelle génération de puces pour transférer une quantité inégalée de données en temps record

Des scientifiques de l'université québécoise de Laval ont créé une nouvelle génération de puces optiques qui permet de transférer "très rapidement" une quantité inégalée de données, indique une nouvelle étude.

La technologie, mise au point par des ingénieurs du Centre d'optique, photonique et lasers de l'Université Laval à Québec (COPL), est susceptible de "transformer la manière dont sont construits les centres de données pour l'intelligence artificielle (IA)", selon ses concepteurs.

Cette technologie permettra un transfert de données à des vitesses dépassant 1 téraoctet par seconde, a expliqué Alireza Geravand, le concepteur principal de la puce qui a fait l'objet d'un article publié dans la revue *Nature Photonics*.

Un téraoctet par seconde équivaut à plus de 100 millions de livres transférées en 7 minutes, a ajouté Geravand, notant que pour cette nouvelle puce, l'ensemble d'un transfert de 7 minutes ne consommerait que 4 joules, "ce qui équivaut à l'énergie nécessaire pour chauffer un millilitre d'eau d'un degré Celsius".

"Contrairement aux autres systèmes qui n'exploitent que l'intensité lumineuse, notre puce utilise aussi le décalage de la lumière", a-t-il dit. "On passe d'une vitesse de 56 gigabits (Gb) par seconde à 1000 Gb par seconde", a ajouté le scientifique.

La puce atteint aussi un record de densité de bande passante de plus de 5000 gigabits par seconde par millimètre, ce qui pourra permettre des interconnexions optiques ultracompactes et à haut débit.

"L'innovation réside dans la manière de réaliser l'intégration de composants optiques pour travailler avec la lumière au lieu des électrons, en particulier à l'échelle de composants très pe-

tités, ce qui réduit la consommation d'énergie", a relevé, de son côté, Leslie Rusch du COPL.

"Notre solution est environ 1000 fois plus petite que les puces existantes utilisant la lumière", a-t-elle indiqué.

Cette nouvelle percée est basée sur l'utilisation de modulateurs à micro-résonateur en anneau reconnus pour leur compacité et leur faible consommation d'énergie.

